

ORGON



*Bulletin d'informations
n°14
Juillet 2014*

SOMMAIRE

ÉDITORIAL p. 3

VIE PUBLIQUE p. 4 à 15

Présentation des vœux à la population et remise des médailles de la ville d'Orgon
Résultats des élections municipales
Présentation du Conseil Municipal
Commissions municipales
Délégations municipales
Résultats des élections européennes
Commémoration de la victoire du 8 mai 1945
Commémoration de l'appel du 18 juin
Centenaire du début de la première guerre mondiale
Visite du Président du Conseil Général
Jubilé sacerdotal de l'Abbé CHAMOUX
Nouveaux horaires de La Poste à compter du lundi 6 octobre
Rôle de la police Municipale
Sécurité
Concessions funéraires abandonnées
Permanences fiscales en Mairie

TRAVAUX & URBANISME p. 16 à 23

État des travaux
Synoptique des travaux pour 2014 - 2015
Aménagement foncier du secteur agricole
Organisation du territoire
PPRI Basse Vallée de la Durance
Le pont aérien

SECTEUR SOCIAL p. 24 à 25

Composition du Conseil d'administration du CCAS
Séjours vacances - Information aux familles
Un nouveau centre de santé et de soins pour le corps
Droits juridiques des Séniors

VIE ÉCONOMIQUE p. 26

Zone commerciale
Nouveaux commerçants d'Orgon

PNRA p. 27 et 28

Le « Life des Alpilles » à Orgon
Le nouveau président du PNRA
Fête du PNRA à Orgon le dimanche 12 octobre

ENVIRONNEMENT p. 29 à 31

Extension de la carrière Lafarge
Accès aux massifs
Collecte, traitement et recyclage des déchets ménagers

CARAD p. 32 à 33

Les membres du Conseil d'administration

Le bureau
Les commissions

CULTURE & TOURISME p. 34 à 37

Échos de la Médiathèque
Carnets de l'Office Municipal de Tourisme

ÉDUCATION p. 38 à 42

Rythmes scolaires
École maternelle
École élémentaire
Collège Mont-Sauvy

ENFANCE ET JEUNESSE p. 43 et 44

Centre de Loisirs ALSH Lou Pitchoun
Centre de Loisirs ALSH Main dans la Main

ASSOCIATIONS & FESTIVITÉS p. 45 et 46

Une salle climatisée pour le Club du 3^{ème} Âge
Nouveau bureau du Comité des Fêtes
Fête de la Musique
Fête Médiévale du 5 juillet
Liste des associations

AGENDA SECOND SEMESTRE 2014 p. 47 à 49

Agenda second semestre 2014
Programme Fête Votive 2014

TRIBUNE p. 50

Groupe Bien Vivre à Orgon

RUBRIQUE DERNIÈRE MINUTE p. 50

Félicitations à Madame BELTRAMO
Cérémonie commémorative du 14 juillet
Un nouveau site internet pour la Commune et l'Office Municipal de Tourisme

ÉTAT CIVIL p. 51

Ils sont nés en 2014
Ils se sont mariés en 2014

ÉTAT CIVIL p.52

Ils nous ont quittés en 2014
Hommage à Viviane FABRE

PERMANENCES p.53

Permanences du Maire, des Adjointes et des Conseillers Municipaux
Permanences à Orgon
Autres permanences

NUMÉROS UTILES p. 54

Services municipaux
Santé
Services
SNCF

PUBLICITÉS p. 55 et 56



Orgonnaises, Orgonnais,

Le premier tour des élections municipales s'est déroulé le 23 mars 2014 et il a suffi pour élire le Conseil Municipal de la commune d'Orgon maintenant composé, en fonction d'une certaine proportionnalité obligatoire dans les communes de plus de 1 000 habitants, de :

- 18 élus de la liste Renaissance d'Orgon,
- 4 élus de la liste Bien Vivre à Orgon,
- 1 élu de la liste Orgon Cap sur l'Avenir.

Nous remercions chaleureusement toutes les Orgonnaises et tous les Orgonnais qui ont voté pour notre liste, nous permettant d'obtenir dès le premier tour la majorité absolue, mais au lendemain de l'élection nous avons repris notre travail pour embellir notre village et améliorer la qualité de vie de l'ensemble des Orgonnaises et Orgonnais.

Après un premier mandat qui nous a permis de transformer complètement le centre village, nous allons maintenant travailler sur les quartiers périphériques, les lotissements, l'ensemble centre commercial et salle des fêtes, la traversée d'Orgon par la D7n, le quartier en bas de Saint-Roch, la maison pour nos anciens. Vous voyez, il y a du « pain sur la planche » pour les six années qui arrivent.

En raison des élections, la réunion publique annuelle est reportée à l'automne.

**Encore merci pour votre choix
et
bonnes vacances estivales à toutes et à tous.**



VIE PUBLIQUE

Présentation des vœux à la population et remise des médailles de la ville d'Orgon

Vendredi 10 janvier a eu lieu la présentation des vœux de la Municipalité à la population en présence de très nombreux Orgonnais.

Après avoir rappelé les travaux, les événements de l'année écoulée et les projets pour 2014, Guy ROBERT a remis la médaille d'honneur de la ville d'Orgon à :

- Marcelle CANAL, infirmière libérale.
- Annette FROMONT, référente illettrisme de l'association Dire lire Ecrire.
- Sigrid PLUJA, directrice du centre de loisirs Lou Pitchoun.
- Jean VEDEL, président de l'Amicale pour le don de sang bénévole d'Orgon.

Chacun a été chaleureusement félicité et remercié pour son dévouement et son investissement auprès de la population orgonnaise.

Le verre de l'amitié a clôturé cette manifestation.



Marcelle CANAL



Annette FROMONT



Sigrid PLUJA



Jean VEDEL

Résultats des élections municipales

Résultats du premier tour

Dimanche 23 mars 2014:

Nombre d'inscrits : 2048
Nombre de votants : 1443 - 70,5%
Abstentions : 605 - 29,5%
Exprimés : 1384
Blancs et nuls : 59

Rappel premier tour 2008:

Nombre d'inscrits : 1885
Nombre de votants : 1290 - 68,4%
Abstentions : 595 - 31,6%
Exprimés : 1245
Blancs et nuls : 45

Renaissance d'Orgon
Guy ROBERT
751 voix - 54,3%
18 élus au Conseil Municipal
2 élus au Conseil Communautaire

Bien vivre à Orgon
Maryse LANDINI
439 voix - 31,7%
4 élus au Conseil Municipal
1 élu au Conseil Communautaire

Orgon Cap sur l'Avenir
Eric MALLET
194 voix - 14,0%
1 élu au Conseil Municipal
0 élu au Conseil Communautaire



A titre de comparaison, au premier tour en 2008, le panachage étant autorisé:

- Mr ROBERT avait obtenu 553 voix,
- Mme LANDINI dans la liste de Mr PORTAL 454 voix,
- Mr MALLET dans la liste de Mr ROBERT 484 voix.



Présentation du Conseil Municipal



Guy
ROBERT
Maire



Jean-Claude
MARTARELLO
Premier adjoint



Claudette
ZAVAGLI
Deuxième adjoint



Sylvette
BAGUR
Troisième adjoint



Marianne
BOUSSALMI
Quatrième adjoint



Lucien
FOUAL
Cinquième adjoint



Nadia
BOITEL



Alain
MAILLARD



Jean-Pierre
GRANIER



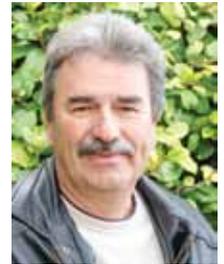
Anne-Marie
ROBERT



Jean-Pierre
GACHE



Marie-José
PLAGNARD



Roger
REYNAUD



Jean-Marc
HOFFMANN



Sylvie
MAZELI



Sandra
BELHEINE



Karine
LARELLE



Brian
DJEDOUANI



Maryse
LANDINI



Serge
PORTAL



Angélique
CLARETON



Jean-Louis
DEVOUX



Eric
MALLET

Commissions municipales

Commission « Agriculture » :

Guy ROBERT (président),
Jean-Pierre GACHE,
Jean-Marc HOFFMANN,
Sylvie MAZELI
Roger REYNAUD,
Jean-Louis DEVOUX.

Commission « Appel d'offres » :

Guy ROBERT (président),
Jean-Claude MARTARELLO,
Jean-Pierre GRANIER,
Alain MAILLARD,
Serge PORTAL,
Marianne BOUSSALMI.

Commission « Culture, tourisme, patrimoine et communication » :

Guy ROBERT (président),
Claudette ZAVAGLI,
Sandra BELHEINE,
Nadia BOITEL,
Sylvie MAZELI,
Anne-Marie ROBERT,
Roger REYNAUD,
Alain MAILLARD,
Karine LARELLE,
Angélique CLARETON,
Eric MALLET.

Commission « Écoles maternelle et primaire, petite enfance et collège » :

Guy ROBERT (président),
Marianne BOUSSALMI,
Sandra BELHEINE,
Karine LARELLE,
Brian DJEDOUANI,
Angélique CLARETON.

Commission « Forêts et chemins ruraux » :

Guy ROBERT (président),
Jean-Pierre GACHE,
Jean-Marc HOFFMANN,
Claudette ZAVAGLI,
Roger REYNAUD,
Jean-Louis DEVOUX.

Commission « Personnel » :

Guy ROBERT (président),
Sylvette BAGUR,
Marianne BOUSSALMI,
Sandra BELHEINE,
Maryse LANDINI,
Jean-Claude MARTARELLO.

Commission « Sécurité, incivilité et prévention » :

Guy ROBERT (président),
Lucien FOUAL,
Nadia BOITEL,
Jean-Pierre GACHE,
Brian DJEDOUANI,
Eric MALLET.

Commission « Sports, festivités et loisirs » :

Guy ROBERT (président),
Lucien FOUAL,
Nadia BOITEL,
Brian DJEDOUANI,
Jean-Marc HOFFMANN,
Maryse LANDINI,
Sylvie MAZELI.

Commission « Travaux » :

Guy ROBERT (président),
Jean-Claude MARTARELLO,
Alain MAILLARD,
Jean-Pierre GRANIER,
Brian DJEDOUANI,
Jean-Louis DEVOUX.

Commission « Urbanisme et habitat » :

Guy ROBERT (président),
Marianne BOUSSALMI,
Sylvette BAGUR,
Marie-José PLAGNARD,
Serge PORTAL,
Anne-Marie ROBERT,
Claudette ZAVAGLI.



Délégués au sein des syndicats intercommunaux

Syndicat Intercommunal des Transports Scolaires du Canton d'Orgon (S.I.T.S) - Mairie d'Orgon -
04 90 73 31 45 :

Titulaire - Sandra BELHEINE.

Suppléant - Lucien FOUAL.

Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durance (S.M.A.V.D.) - 2 rue Mistral 13370 Mallemort
- 04 90 59 48 58 :

Titulaires - Jean-Marc HOFFMANN & Jean-Claude MARTARELLO.

Suppléants - Roger REYNAUD & Jean-Pierre GACHE.

Syndicat Intercommunal d'Assainissement du Bassin de l'Anguillon - Square Verdun 13210 Saint-Rémy
de Provence - 04 90 90 61 52 :

Président - Claude BRUGUIER.

Titulaire - Philippe PONS.

Suppléant - Michel FABRE.

Syndicat Intercommunal du Canal des Alpes Septentrionales (S.I.C.A.S.) - Traverse du Cheval Blanc
BP 13210 Saint-Rémy de Provence - 04 90 92 25 76 :

Titulaire - Guy ROBERT.

Suppléant - Philippe PONS

Syndicat Intercommunal des Installations Sportives du Canton d'Orgon (S.I.I.S.C.O.) - Place de la Liberté
13660 Orgon - 04 90 73 04 56 :

Titulaire - Jean-Pierre GRANIER.

Suppléante - Marianne BOUSSALMI.

Syndicat Mixte d'Energie du Département des Bouches-du-Rhône (S.M.E.D.) - 31 Chemin du Singe Vert
La Croix Blanche route de Péligasse 13656 Salon-de-Provence - 04 90 53 84 13 :

Titulaire - Jean-Claude MARTARELLO.

Suppléant - Jean-Pierre GRANIER.

Syndicat Mixte de Gestion du Parc Naturel Régional des Alpilles - 10-12 Avenue Notre Dame du Château
13103 Saint-Etienne du Grès - 04 90 54 24 10 :

Titulaire - Claudette ZAVAGLI.

Suppléante - Anne-Marie ROBERT.

Association Syndicale des Arrosants du Canal du Plan d'Orgon - Chemin sans issue 13750 Plan d'Orgon
- 04 90 73 12 60 :

Titulaire - Philippe PONS.

Association Syndicale des Arrosants du Canal des Quatre Communes - Mairie de Cabannes 13440
Cabannes - 04 90 90 40 40

Titulaire - Michel FABRE.

**Conseil d'Administration du Collège
Mont-Sauvy :**

Titulaires - Sandra BELHEINE

& Anne-Marie ROBERT.

Suppléante - Marianne BOUSSALMI.

**Commission Permanente du Collège
Mont-Sauvy :**

Titulaire - Sylvette BAGUR.

Suppléante - Marianne BOUSSALMI.





Résultats des élections européennes du 25 mai 2014

Résultats locaux :

Nombre d'inscrits :	2038
Nombre de votants :	795 - 39,01%
Abstentions :	1243
Exprimés :	771
Blancs et nuls :	24

Liste « Front National » - Jean-Marie LE PEN (LFN) - 39,95% - 308 voix.

Liste « Pour la France, Agir en Europe » - Bruno MUSELIER (LUMP) - 19,71% - 152 voix.

Liste « Choisir notre Europe » - Vincent PEILLON (LUG) - 9,60% - 74 voix.

Liste « L'Europe de la finance, ça suffit! Place au peuple! » - Marie-Christine VERGIAT (LFG) - 8,04% - 62 voix.

Liste « Europe Ecologie » - Michèle RIVASI (LVEC) - 6,61% - 51 voix.

Liste « UDI MODEM Les Européens » - Sylvie GOULARD (LUC) - 4,93% - 38 voix.

Liste « Debout la France! Ni système, ni extrêmes » - Gerbert RAMBAUD (LDVD) - 4,15% - 32 voix.

Liste « Nouvelle donne » - Jean-Baptiste COUTELIS (LDVG) - 3,11% - 24 voix.

Liste « Alliance écologiste indépendante » - Valérie MIRA (LDIV) - 1,30% - 10 voix.

Liste « Lutte Ouvrière - Faire entendre le camp des travailleurs » - Chantal GOMEZ (LEXG) - 1,17% - 9 voix.

Liste « Nous, Citoyens » - Bertrand LESCURE (LDVD) - 0,52% - 4 voix.

Liste « Démocratie réelle » - Eric SANSON (LDIV) - 0,26% - 2 voix.

Liste « Espéranto langue commune équitable pour l'Europe » - Monique ARNAUD (LDIV) - 0,26% - 2 voix.

Liste « Parti Pirate Sud-Est » - Valérie DAGRAIN (LDIV) - 0,13% - 1 voix.

Liste « UPR » - Daniel ROMANI (LDIV) - 0,13% - 1 voix.

Liste « Régions et peuples solidaires » - François ALFONSI (LDIV) - 0,13% - 1 voix.

Liste « Force Vie » - Jean-Marie MURE-RAVAUD (LDVD) - 0,00% - 0 voix.

Liste « Pour une France royale au coeur de l'Europe » - Emmanuel GUIGON (LDVD) - 0,00% - 0 voix.

Liste « Pour une Europe utile aux Français » - Aurélien MICHEL (LDIV) - 0,00% - 0 voix.

Liste « Mayaud hors bords » - Christophe MAYAUD (LDIV) - 0,00% - 0 voix.

Liste « Parti fédéraliste européen » - Alain MALEGARIES (LDIV) - 0,00% - 0 voix.

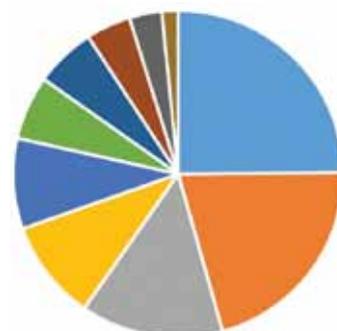
Liste « Communistes » - Christophe RICERCHI (LEXG) - 0,00% - 0 voix.

Liste « Féministes pour une Europe solidaire » - Elisabeth SALVARESI (LDIV) - 0,00% - 0 voix.

Résultats nationaux :

Participation : 43,50%

- Liste du Front national (LFN) - 24 sièges - 24,85 % vote.
- Liste de l'Union pour un Mouvement Populaire (LUMP) - 20 sièges - 20,80 % vote.
- Liste Union de la Gauche (LUG) - 13 sièges - 13,98 % vote.
- Liste Union du Centre (LUC) - 7 sièges - 9,93 % vote.
- Liste des Verts (LVEC) - 6 sièges - 8,95 % vote.
- Liste Front de Gauche (LFG) - 3 sièges - 6,33 % vote.
- Liste divers droite (LDVD) - 0 siège - 5,98 % vote.
- Liste Divers (LDIV) - 0 siège - 4,39 % vote.
- Liste divers gauche (LDVG) - 1 siège - 3,18 % vote.
- Liste d'extrême-gauche (LEXG) - 0 siège - 1,60 % vote.
- Liste d'extrême-droite (LEXD) - 0 siège - 0,01 % vote.



Commémoration de la victoire du 8 mai 1945

Le jeudi 8 mai 2014, la France a exercé son devoir de mémoire en fleurissant de nombreux monuments aux morts. Le discours du 8 mai a porté un message de Paix et de Solidarité entre les peuples.

Cette cérémonie a également marqué le soixante-dixième anniversaire des débarquements de Normandie et de Provence.

Les Forces Françaises Libres, nos anciennes colonies, nos alliés européens et nord-américains furent les acteurs majeurs de la libération de notre pays. La résistance intérieure joua un rôle très important pour décourager l'occupation étrangère et entailler les places de l'occupant nazi. Tous payèrent un lourd tribut, dans cette éprouvante période de notre histoire, y compris la population civile.

En ce jour, la Nation entière leur a rendu hommage.



Commémoration de l'appel du 18 juin

Refusant la capitulation de la France face à l'ennemi nazi, le général de Gaulle rejoint Londres afin d'y poursuivre le combat.

Le 18 juin 1940 sur les ondes de la BBC, le Général de Gaulle appelait les Français à refuser la défaite et à poursuivre le combat avec lui en Grande-Bretagne, au sein des Forces Françaises Libres. : « Quoi qu'il arrive, la flamme de la résistance française ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas ».

Entouré de volontaires qui l'avaient rejoint dans son exil, il jetait les bases d'une alternative au régime de Vichy et à sa politique de collaboration avec l'Allemagne nazie : la France Libre.



Libération d'Orgon
Commémoration
Dimanche 24 août à 11h30
Monument d'Orgon

Centenaire du début de la Première Guerre Mondiale - In Memoriam

Citons le colonel Yves Humann lors de sa conférence à la Médiathèque le vendredi 16 mai, sur le 15^{ème} Corps des Provençaux dans l'offensive pour la libération de la Lorraine en août 1914.

« Les Allemands occupent une partie de la Lorraine depuis plus de quarante ans. Ils sont solidement installés en défensive dans les villages et les zones boisées. Leur artillerie lourde est prête depuis longtemps à délivrer ses tirs pour laminer les Français qui s'engageront avec leurs pantalons couleur rouge garance, baïonnette au canon, appuyés par une artillerie bien moins nombreuse.

Dès les premiers jours et malgré de très lourdes pertes, les Provençaux gagnent du terrain et, çà et là, les Allemands reculent. Après dix jours de combats le Corps méridional, réduit et épuisé, atteint Dieuze (40 km Est de Nancy). Il poursuit sa progression par des assauts s'effectuant sur terrain découvert, sur des centaines de mètres, droit devant et sans voir l'ennemi retranché et qui les attend. Il n'y a rien de pire que cette situation et pourtant nos Poilus méridionaux effectuent leur mission avec courage et abnégation. Au soir du 19 août, on peut affirmer qu'ils ont gagné du terrain de manière significative mais au prix de pertes effroyables, les morts, bien sûr, mais aussi les innombrables blessés qui ne peuvent être secourus sous le déluge d'obus et de balles de mitrailleuses.

Le 15^{ème} Corps, ou du moins ce qu'il en reste, s'arrête pour la nuit mais très tôt, le lendemain 20 août, une grande contre-offensive allemande, appuyée par l'artillerie lourde, est engagée contre nos Poilus dont les rangs sont encore affaiblis par ces milliers d'obus meurtriers. Les Provençaux du 15^{ème} Corps d'armée s'accrochent comme ils le peuvent sur ces zones dépourvues d'abris. Il ne leur est pas possible de contenir l'ennemi très supérieur en nombre et ce, malgré une résistance farouche. C'est, pour nos Méridionaux, un terrible massacre. Au soir du 20 août, depuis dix jours de guerre le 15^{ème} Corps a perdu 10.000 hommes, tués, disparus ou blessés soit près d'un tiers des effectifs !

Il faut enfin déplorer qu'Orgon perdra deux de ses enfants lors de cette terrible bataille de Lorraine : Francis SANDRE et Marius AUDRIER, tous deux du 58^{ème} régiment d'infanterie d'Avignon. »

Colonel honoraire Yves Humann, Chevalier de la Légion d'honneur

Ainsi débuta le sacrifice des Poilus commandés par un État-major qui ayant sous-estimé la position et l'équipement des forces adverses exposa ces hommes jeunes, solides, chefs de famille, essentiels à la vie de leurs proches, avec encore dans leurs yeux le ciel de leur village, dans leurs doigts les épis de leurs champs, à un ennemi invisible dont l'artillerie lourde les fauchait sur place, eux qui n'auraient pensé qu'à faucher leur moisson. Aujourd'hui les croix alignées à perte de vue sur les champs de bataille évoquent ces destins brisés. Parmi les survivants, certains revinrent gazés, infirmes, ou défigurés, mais tous, leur vie durant, furent hantés par ce cauchemar. qui les assaillait la nuit et les tenaillait le jour.



Souvenons nous des Orgonnais, morts pour la France :

ALLEMAND	Jean-Louis	158 ^{ème} RI	31/08/1915	Souchez (Pas de Calais)
AUDRIER	Marius	112 ^{ème} RI	20/08/1914	Dieuze (Meurthe et Moselle)
BELLON	Henri	78 ^{ème} RA	28/03/1918	Bussy le Château (Marne)
BERTHE	Henri	9 ^{ème} ZA	10/10/1918	Epernay (Marne)
BLANC	Auguste, Félix, Albin		18/09/1917	Grucies (Aisne)
BOURGUES	Jules	258 ^{ème} RI	18/01/1915	Haucourt (Meuse)
BRUNEAU	Charles	67 ^{ème} BCA	06/08/1917	Epine de Chevreigny (Aisne)
CAMBE	Jules	5 ^{ème} BCAT	03/02/1915	Belfort (Territoire de Belfort)
CHABANIER	Noël	341 ^{ème}	15/09/1914)	Rambluzin (Meuse)

VIE PUBLIQUE

CLARETON	Gabriel	118 ^{ème} MT	19/12/1914	Prunay (Marne) Premier mort de son régiment
COSTE	Marius	173 ^{ème} RI	10/06/1918	Marny sur Matz (Oise)
DAVID	Louis	3 ^{ème} BT de marche d'infanterie légère d'Afrique	05/07/1917	Trigny (Marne)
DELACOUR	Etienne	159 ^{ème} RI	31/08/1914	Saint Benoit (Vosges)
FABRE	Félix		1917	Hôpital d'Avignon ?
FAUQUE	Charles	359 ^{ème} RI	23/06/1916	Verdun (Meuse) Notaire
FAURE	Joseph			
GEYMET	Paulin	52 ^{ème} BCA	18/09/1916	Cléry (Somme)
GOT	Antonin	42 ^{ème} RIC	04/03/1915	Vauquois (Meuse)
GOT	Henry	27 ^{ème} RI	16/04/1915	Void (Meuse)
GRANIER	Joseph	341 ^{ème} RI	07/09/1914	Heippes (Meuse)
GRANIER	Romain	141 ^{ème} RI	23/02/1916	Esnes Côte 304 Chattancourt (Sommet Mort Homme - Meuse)
GUILLET	Léon	52 ^{ème} RI	18/10/1916	
LATY	Gustave	341 ^{ème} RI	10/09/1914	Heippes (Meuse)
LAVAL	Mathieu	112 ^{ème} RI	29/09/1914	Bar le Duc (Meuse)
LEOTARD	Auguste	4 ^{ème} RIC	04/02/1915	Massiges (Marne)
LIEUTARD	Gustave	37 ^{ème} RI	20/10/1916	Lyon (Rhône)
MAGNON	Jules	11 ^{ème} CUIR	09/06/1918	Plessier de Roye (Oise)
MARTIN	Justin	341 ^{ème} RI	26/06/1916	Chattancourt (Sommet Mort Homme - Meuse)
MISTRAL	Jean	Section spéciale	08/11/1915	Bizerte (Tunisie)
MONTA	Paul	141 ^{ème} RI	19/08/1916	Landrecourt (Meuse)
MOULINAS	Pierre	159 ^{ème} RI	05/07/1915	Souchez (Pas de Calais)
PELISSIER	Laurent	11 ^{ème} CUIR	01/05/1917	Laffaux (Aisne)
PISTOL	Dominique	138 ^{ème} RA Lourde	28/05/1918	Bussy le Long (Aisne)
PLESEN	Paul	19 ^{ème} RA	29/03/1917	Soisson (Aisne)
REMUS	Albert	44 ^{ème} RIC	19/10/1918	Uskub (Serbie)
SANDRE	François	58 ^{ème} RI	13/08/1914	Lagarde (Meurthe et Moselle)

BCA : Bataillon de chasseurs alpins

CUIR : Cuirassiers

RI : Régiment d'infanterie

RIT : Régiment d'infanterie territoriale + de 40 ans (routes/tranchées)

BCAT : Bataillon de chasseurs alpins territoriaux

RA : Régiment d'artillerie

RIC : Régiment d'infanterie coloniale

ZA : Bataillon de zouaves

VIE PUBLIQUE

Visite du Président du Conseil Général

Le 5 juin dernier Mr Jean-Noël GUERINI, Président du Conseil Général, est venu rencontrer le nouveau Conseil Municipal de la Commune. Il était accompagné de Mr BRES, Conseiller général du Canton. Il a été reçu par le Conseil Municipal présidé par Mr Guy ROBERT qui présenta les principaux projets pour lesquels l'aide du Conseil Général est déterminante.

Les aides du Conseil Général se concrétisent selon divers mécanismes :

- Travaux de Proximité,
- Fonds Départemental pour l'Aménagement Local (FDAL),
- Contrats Départementaux.

Mr le Président GUERINI a bien enregistré l'ensemble de nos souhaits pour la Commune et s'est engagé à ce que le Conseil Général étudie de la manière la plus positive possible la totalité de ces projets.

Monsieur GUERINI a ensuite annoncé le renouvellement de sa candidature aux prochaines élections sénatoriales du dimanche 28 septembre 2014. Il conduira la liste « Faire gagner les Bouches-du-Rhône », mouvement qu'il a créé après sa démission du Parti Socialiste.

Les élections sénatoriales se déroulent au scrutin proportionnel des grands électeurs. Orgon dispose de 7 voix sur un total de 3521.

Le département des Bouches-du-Rhône élit huit sénateurs : actuellement cinq socialistes et trois UMP.

Les listes qui seront en présence en septembre 2014 devraient être : une liste UMP, une liste Socialiste, une liste Communiste, une liste Front National et la liste de Monsieur GUERINI.

Des rafraîchissements ont clôturé cette fructueuse rencontre.



Jubilé sacerdotal de l'Abbé CHAMOUX 1954 - 2014

Le vendredi 27 juin en l'église paroissiale un concert interprété par l'organiste anglais John MAXWELL JONES a ravi un auditoire réuni en l'honneur des six décennies sacerdotales de l'Abbé Marcel CHAMOUX dont quatre passées à Orgon.

Intense émotion lorsque l'Abbé CHAMOUX remercia les siens, ses paroissiens, ses choristes, l'assistance et John, les invitant, non sans humour, à venir aussi nombreux aux messes dominicales.

L'assemblée fut ensuite conviée à un sympathique apéritif dînatoire préparé et servi par les membres de l'association Le Prestige de l'Église dans l'accueillante cour du presbytère.



Nouveaux horaires de La Poste à compter du lundi 6 octobre

- Lundi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30.
- Mardi de 9h00 à 12h00.
- Mercredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30.
- Jeudi de 9h00 à 12h00.
- Vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30.
- Samedi de 9h00 à 12h00.



Rôle de la Police Municipale



Les Policiers Municipaux de la commune d'Orgon sont des fonctionnaires territoriaux chargés, sous l'autorité du Maire, d'assurer l'ordre, la sécurité et la salubrité publique. Ils font également respecter les arrêtés de police du Maire.

Les rôles de la Police Municipale sont :

- Gérer le quotidien du village : au quotidien, la Police Municipale d'Orgon assure différentes missions de médiation et de prévention de la délinquance, de surveillance des quartiers et des lieux publics, de régulation du stationnement, de gestion des foules lors de manifestations, de régulation de la circulation aux abords des écoles, ou encore la mise en fourrière des véhicules abandonnés ou gênants.
- Assurer un rôle judiciaire : doté de pouvoirs de police judiciaire, ils peuvent verbaliser les infractions aux arrêtés du Maire, au Code de la Route, à l'environnement, ou encore aux nuisances sonores, ... Ces actions viennent en appui aux autres acteurs de la lutte contre l'insécurité que sont les gendarmes et les policiers nationaux.

Les compétences requises sont :

- Sens relationnel, discrétion, disponibilité et sang-froid sont les principales qualités des agents de la Police Municipale d'Orgon.
- En contact permanent avec les habitants du village, ils savent écouter, dialoguer et informer. Ils ont de réelles capacités d'adaptation en fonction du public devant lequel ils se trouvent. Il en est de même pour la discrétion qui fait partie intégrante de leur métier.
- Très souvent dehors, quel que soit le temps, les agents de la Police Municipale d'Orgon possèdent une bonne condition physique et une bonne maîtrise de soi. Ils peuvent être confrontés à des situations conflictuelles.

Sur le terrain ou dans un bureau :

A pied ou en voiture, toujours en uniforme et en équipe, la Police Municipale d'Orgon est toujours au contact de la population. Ils sillonnent les rues, les abords des écoles, se rendent aux manifestations sportives et culturelles organisées par le village.

Ils sont également à l'écoute des citoyens, portent assistance et traitent tout dysfonctionnement.

Mais leurs fonctions ne s'arrêtent pas là. Ils doivent également rédiger et transmettre de nombreux documents :

- arrêtés municipaux,
- rapports,
- comptes rendus de prévention,
- enregistrement et transmission des procès-verbaux et amendes, ...

La technologie au service de la Police Municipale :

Depuis quelques temps, la Police Municipale d'Orgon est équipée d'appareils permettant de verbaliser par des PV électroniques afin de leur faciliter la tâche et être plus efficace auprès de la population.

Exercices de simulation :

Afin de rester toujours en bonne condition physique et d'être toujours opérationnels, les policiers municipaux effectuent régulièrement des exercices de simulation de catastrophes (accident, incendie, inondation...).

Ces exercices se font avec la coopération de la Réserve Communale de Sécurité Civile et l'élú qui est en fonction, actuellement Monsieur Foual.

Être Policier Municipal n'est pas un métier facile. Capacité d'écoute, de la maîtrise de soi, de la diplomatie et de l'altruisme sont les clefs essentielles de ce métier.

Les Policiers Municipaux d'Orgon maîtrisent ces qualités et donnent de leur temps ainsi que de leur personne pour assurer la sécurité et la bienveillance des habitants de notre commune.

Policier Municipal c'est un métier au service des autres.

*Texte rédigé par Julie Verdejo
lors de sa période d'immersion du 10 au 18 octobre 2013*



Sécurité



Armement :

La consultation du lieutenant de gendarmerie Joffre au sujet de l'armement de nos policiers municipaux a eu lieu courant mai 2014, la décision ne sera prise qu'après une réunion publique car l'ensemble de la population est directement concernée par cette importante évolution.

Opération voisins vigilants :

Nous maintiendrons une concertation étroite entre les élus, la police municipale et l'ensemble de la population. La mise en place de l'opération « voisins vigilants » en collaboration étroite avec la Gendarmerie et la Police Municipale sera proposée aux habitants des quartiers qui la souhaitent.

Vidéo protection :

Une nouvelle extension de notre réseau de caméras de surveillance est en cours afin de couvrir totalement nos voies de circulation en particulier à proximité de la gare.



Concessions funéraires abandonnées

Nombreux sont les tombeaux livrés à eux-mêmes lorsqu'on se rend dans les deux vieux cimetières d'Orgon. Après vérification, on en décompte environ 80, soit l'équivalent d'un cimetière. Il est vrai que des plaquettes ont été posées sur lesdites sépultures présentant des signes manifestes d'abandon, informant les familles que leur concession est considérée comme telle. Cette première démarche a eu pour avantage de sensibiliser les ayants droit en les invitant à engager des travaux de remise en état.

A défaut de restauration de la sépulture, la question de la reprise demeure entière car il s'agit désormais d'un problème important de gestion du Domaine public dédié aux cimetières. Or, encore faut-il distinguer parmi les tombeaux ceux édifiés sur des concessions perpétuelles de ceux construits sur des concessions trentenaires.

En effet, la procédure de reprise de concessions abandonnées diffère selon la nature de la concession acquise par les bénéficiaires du tombeau. Ainsi, une concession perpétuelle ne peut être reprise par la Commune qu'à l'issue d'une longue et décourageante procédure, laquelle ne garantit pas la certitude qu'aucun n'ayant droit ne puisse un jour contester la démarche administrative menée avec zèle. Seule une recherche généalogique pour chaque sépulture (fort coûteuse) serait susceptible d'affranchir l'administration de commettre une illégalité. A contrario, la procédure de reprise pour les concessions trentenaires est en soi très simple puisqu'elle demeure possible en l'absence d'une quelconque formalité, deux mois après la forclusion du délai de trente ans, à défaut de renouvellement par la famille. L'obligation à laquelle est tenue la Commune est de recueillir les restes humains et de les déposer dans un ossuaire, afin de pouvoir attribuer les concessions reprises.

Ainsi, après avoir mis en place un tel dispositif, il sera permis d'accorder à nouveau des concessions trentenaires dans le cimetière Madeleine Laugier et celui dit de la Colline, pour économiser les places restantes du cimetière de la Pinède, lequel présente une croissance forte d'occupation (de l'ordre de trois concessions perpétuelles et autant de concession trentenaires / an) et sa capacité nominale atteinte d'ici 3 ans, si le rythme actuel ne s'accélère point.

Autrement dit, à courte échéance la commune d'Orgon se retrouvera encore dépourvue de cimetières pour répondre au souhait de ses administrés d'y être inhumés. La création d'un quatrième cimetière est hors de propos, à défaut de place d'une part, et serait l'illustration d'une gestion hasardeuse de ces dépendances du domaine public communal, d'autre part.

H. MALLET

Permanences fiscales en Mairie

A la fin du mois d'août 2014, vous recevrez votre avis d'impôt sur les revenus de 2013, puis en septembre et octobre suivront la taxe d'habitation et éventuellement la taxe foncière. Soucieuse de vous faciliter vos démarches administratives, la commune d'Orgon a décidé de s'attacher, dès la prochaine rentrée, les services ponctuels d'un spécialiste de la fiscalité qui vous recevra gratuitement sur rendez-vous en mairie pour vous apporter les explications concernant vos avis d'imposition et vous indiquer, le cas échéant, comment obtenir un dégrèvement ou une réduction de vos impositions.

Impôt sur le revenu :

Vous avez rempli au mois de mai dernier la « déclaration d'impôt » concernant vos revenus de l'année 2013. Une case non cochée, une charge déductible du revenu global non reportée, une dépense ouvrant droit à une réduction ou à un crédit d'impôt non mentionnée, un revenu déclaré dans une mauvaise case ou encore une mauvaise option et c'est le montant de votre impôt qui s'en trouvera affecté.

Notre fiscaliste se tiendra à votre disposition pour vous expliquer les éléments qui ont été pris en compte pour le calcul de votre impôt et vous aider, le cas échéant, dans votre démarche pour obtenir la régularisation des erreurs ou omissions qui ont pu vous être préjudiciables.

Taxe d'habitation :

La taxe d'habitation est exigible des personnes qui ont au 1er janvier de l'année, la disposition ou la jouissance de locaux affectés à l'habitation en qualité de propriétaire, de locataire ou à tout autre titre (occupation gratuite par exemple).

Des exonérations et dégrèvements sont prévus en faveur :

- des personnes aux revenus modestes, des veufs et veuves quel que soit leur âge et des personnes âgées de plus de 60 ans,
- des titulaires de l'allocation de solidarité aux personnes âgées ou de l'allocation supplémentaire d'invalidité,
- des personnes titulaires de l'allocation aux adultes handicapés, les personnes atteintes d'une invalidité ou d'une infirmité les empêchant de subvenir par leur travail aux nécessités de l'existence.

Un plafonnement de la taxe d'habitation, en fonction du revenu est enfin prévu, sous certaines conditions, pour les personnes, quel que soit leur âge, qui ne bénéficient pas des exonérations et dégrèvements ci-dessus.

Ces dégrèvements et plafonnements sont en principe effectués d'office par l'administration, mais si vous avez un reçu un avis d'imposition n'en tenant pas compte, notre fiscaliste vous aidera à en obtenir le bénéfice par voie de réclamation.

Taxe foncière :

La taxe foncière est établie sur les propriétés bâties ou non bâties au nom du propriétaire. Si vous êtes, par exemple, propriétaire de votre maison ou appartement, vous êtes assujetti(e) à la fois à la taxe foncière et à la taxe d'habitation.

Des exonérations temporaires sont prévues en ce qui concerne les constructions nouvelles et les logements économes en énergie.

Les contribuables peuvent également obtenir, sous certaines conditions, le dégrèvement de la taxe foncière en cas de vacance d'un immeuble destiné à la location.

Tout comme en matière de taxe d'habitation, des exonérations et dégrèvements sont prévus pour les personnes âgées ou invalides de condition modeste.

On notera par exemple qu'un contribuable marié âgé de plus de 75 ans au 1er janvier 2014 et sans personne à charge sera exonéré de taxe foncière si les revenus nets imposables du ménage n'excèdent pas 16 311 euros au titre de l'année 2013.

Permanences :

Pour toute question relative à ces impôts, Adrien BUISSART, maître en sciences économiques, ancien élève de l'École Nationale des Impôts et ancien chargé d'enseignement à la faculté de droit d'Aix en Provence se tiendra à votre disposition en mairie d'Orgon à partir du mois de septembre.

Réception sur rendez-vous pris à l'accueil de la mairie ou par téléphone au 04 90 73 00 01.

Conseil :

Le jour du rendez-vous, veuillez vous munir des copies de vos deux dernières déclarations de revenus et des avis d'imposition à l'impôt sur le revenu, à la taxe d'habitation (et éventuellement à la taxe foncière) de l'année en cours et de l'année précédente.

État des travaux

Le patrimoine historique :

Après la remise en état d'une partie importante des remparts constituant la première enceinte, nous poursuivons les travaux du Jardin de la Savoie jusqu'au pied du château du Duc de Guise afin de mieux le mettre en évidence et nous améliorons son accès ainsi que sa liaison avec le chemin des oratoires et Beauregard.



Quartier de Bazardes :

Dans le quartier de Bazardes et des écoles la rénovation complète de l'impasse des Jardins est achevée.



La route de Bazardes sera sécurisée le long de l'école élémentaire par un passage séparé des véhicules, pour une circulation protégée des enfants, ceci s'effectuera durant les vacances d'été 2014.

Vestiaires du stade et nouveau local technique :

Sous peu, nos joueurs disposeront dans leur local, de vestiaires et de sanitaires entièrement neufs aménagés aux normes en vigueur.

Le long de l'avenue Jean Moulin, un bâtiment pour les services techniques de l'entretien du stade est en construction.



Enfouissement et remise aux normes des lignes électriques :

L'enfouissement des lignes électriques en même temps que leur remise aux normes se poursuit chemin des Réservoirs, route de Beauregard, impasse des Jardins.



Peu à peu l'agglomération orgonnaise se trouve débarrassée des câbles disgracieux. On espère qu'il en sera ainsi bientôt place de la Conillère ! Dans cette attente nous procédons à de discrètes retouches de nos clichés à l'aide de Photoshop !

TRAVAUX & URBANISME

Synoptique des travaux pour 2014 - 2015

	2014						2015						
	J	A	S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	
Musée géologique et archéologique	■	■											
Aménagement de la route de Bazardes et de l'impasse des Jardins	■	■											
Construction d'un local technique au stade Taberner	■	■	■										
Rénovation des vestiaires du stade Taberner	■	■	■										
Sécurisation et aménagement des Terrasses du Château			■	■	■	■	■						
Travaux de voiries chemins de : Valdition, l'Aiguille, Malvoisin, Réservoirs, la Madeleine, ...			■	■	■								
Futur hangar des services techniques				■	■	■	■	■					
Aménagement de l'Avenue de la Victoire												■	■
Construction de la salle des fêtes				■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Création de jardins familiaux			■	■	■	■	■						
Aménagement du gîte communal rue de la Fontaine			■	■	■	■							

Aménagement foncier du secteur agricole

Nous poursuivrons notre action difficile mais indispensable pour maintenir le patrimoine foncier nécessaire à notre agriculture future, la « cabanisation » ne doit pas s'étendre sur nos terres. Nous appliquerons les préconisations de l'étude préliminaire sur l'aménagement foncier du secteur agricole entre Sénas et Orgon et avec l'ensemble de la population concernée nous étudierons les possibles évolutions qui permettraient la réduction des friches et faciliteraient le retour d'une activité agricole. Nous maintiendrons à travers le PNRA notre aide aux viticulteurs pour réduire l'impact de cette nouvelle maladie la flavescence dorée.

Organisation du territoire

Au niveau de la commune nous avons commencé à travailler sur la transformation de notre Plan d'Occupations des Sols - POS, en Plan Local d'Urbanisme - PLU. Nous nous sommes limités à la réalisation de la phase diagnostic de ce travail car, pour aller plus loin dans la délimitation et la réglementation des différentes zones du territoire communal, il nous paraît indispensable d'attendre 2015 afin de connaître les contraintes du Plan de Prévention des Risques Inondations - PPRI, en particulier dans le quartier des écoles.

Plan de Prévention du Risque Inondation Basse Vallée de la Durance

DE SAINT-PAUL-
LES-DURANCE
AU RHÔNE

PPRI

PLAN DE PRÉVENTION DU RISQUE INONDATION
BASSE VALLÉE DE LA DURANCE

QU'EST-CE QU'UN PPRI ?

Un Plan de Prévention des Risques Inondation est un outil réglementaire élaboré par l'État en association avec les collectivités locales et en concertation avec la population.

- > Il identifie les **zones inondables**
- > Il évalue leur **niveau de risque**
- > Il définit **des règles** d'urbanisme et de construction
- > Il détermine les **mesures de protection** à prendre par les collectivités et les particuliers.



Inondation de la plaine de
Monetier Allemont (05) lors de
la crue de mai 2008

Une fois approuvé par le Préfet, le **PPRI crée une servitude d'utilité publique** : cela signifie qu'il s'impose aux documents d'urbanisme et aux autorisations d'urbanisme.

POURQUOI DES PPRI EN BASSE VALLÉE DE LA DURANCE ?

Le Plan de Prévention du Risque Inondation est un des maillons de la politique de prévention qui, pour être efficace, doit se décliner à toutes les échelles territoriales, prendre appui sur la multiplicité des compétences et des outils de l'aménagement, s'intégrer dans l'ensemble des politiques publiques.

La Direction Départementale des Territoires de Vaucluse et la Direction Départementale des Territoires et de la Mer des Bouches-du-Rhône vous invitent à participer à la concertation publique qui débutera le 2 avril 2013.



Les projets de PPRI en Basse Vallée de la Durance visent à :

- > Prévenir le risque en évitant que de nouvelles personnes et constructions ne s'implantent dans les zones les plus exposées
- > Protéger les personnes et les biens en réduisant leur vulnérabilité
- > Ne pas aggraver le risque en amont ou en aval en maîtrisant l'urbanisation afin de préserver les champs d'expansion des crues et le libre écoulement des eaux
- > Informer la population en mettant à sa disposition un plan qui cartographie les secteurs exposés au risque d'inondation.

Les PPRI de la Durance cartographient l'ensemble de la zone inondable par le cours d'eau. Elle inclut l'enveloppe de la crue centennale, estimée à 5000m³/s au droit de Mirabeau. Elle inclut aussi l'enveloppe des crues supérieures, dites exceptionnelles, définie comme étant la limite du lit majeur historiquement inondé.

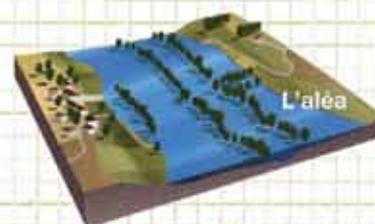
Les PPRI contiendront :

- un plan de zonage réglementaire issu du croisement entre la carte des aléas et la carte des enjeux ;
- le règlement associé qui fixe les règles de constructibilité.

Ces documents seront consultables dans les mairies durant toute la durée de la concertation. Vous avez également la possibilité de les télécharger sur les sites internet :

www.bouches-du-rhone.gouv.fr ou www.vaucluse.pref.gouv.fr

Rubrique ou mot clé : PPRI (voir au dos)





OBJET DE LA CONCERTATION :

- > Informer le public de la démarche en cours
- > Expliquer les objectifs et présenter les doctrines et règles nationales d'élaboration des PPRI
- > Présenter la carte d'aléa sur le bassin de la basse vallée de la Durance et les hypothèses qui ont permis son élaboration
- > Présenter le projet de carte de zonage et les principes réglementaires associés

Objectifs de la concertation :

- > Faciliter la compréhension des documents qui seront soumis à enquête publique et répondre aux questions
- > Recueillir les observations du public sur les projets de règlement des PPRI et sur leurs conditions d'application



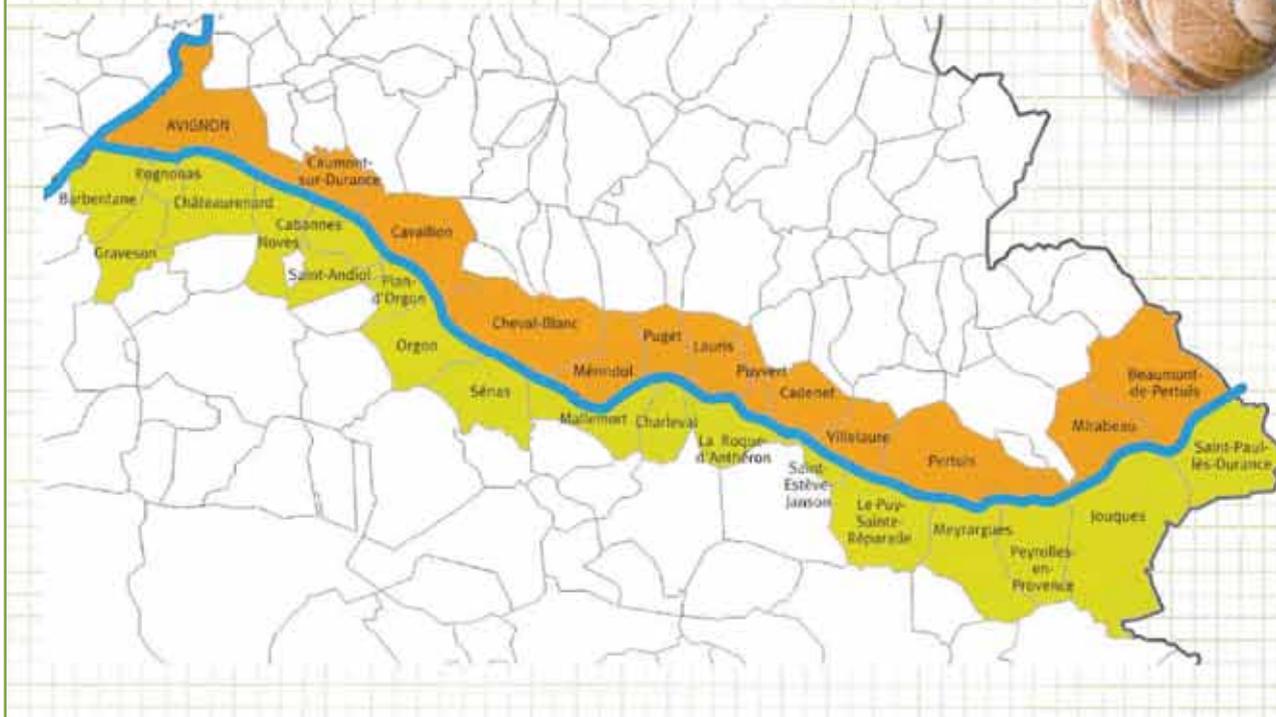
Le pont Mirabeau



Un lit en tresse, signe de la mobilité de la rivière



Digue du camping à la Roque d'Anthéron qui a rompu en 1994



MODALITÉS DE LA CONCERTATION

Réunions publiques

Des réunions publiques seront organisées dans chaque commune concernée ou par groupes de communes. Elles se dérouleront au cours du 2^e trimestre 2013. Les informations sur les dates et lieux de réunion seront communiquées sur le site internet, dans les mairies, par voie de presse.

Expositions publiques

6 expositions publiques seront organisées entre Saint-Paul-les-Durance et Caumont. Elles se dérouleront au cours du 2^e trimestre 2013. Les informations sur les dates et lieux d'exposition seront communiquées sur le site internet, dans les mairies, par voie de presse.

Sur chaque lieu d'exposition et dans chaque mairie, un registre sera mis à votre disposition pour que vous puissiez poser vos questions et consigner vos avis ou propositions.

Site internet et forum

www.bouches-du-rhone.gouv.fr ou www.vaucluse.pref.gouv.fr

Rubrique ou mot clé : PPRI

Ce site internet sera actif durant toute la durée de la concertation. Il contiendra notamment une rubrique Forum dans laquelle vous pourrez vous exprimer et poser vos questions.

Documents d'information téléchargeables

Ils seront disponibles depuis les sites internet :

- le projet de règlement soumis à la concertation
- le projet de carte de zonage réglementaire de chaque commune
- une fiche synthétique de présentation des documents : principales mesures réglementaires, spécificités territoriales...
- les panneaux des expositions publiques.



Digue des Royères à Charleval (13) emportée par les érosions de la Durance pendant la crue de mai 2008

Réunion publique
à Orgon
le 16 septembre
à 18h00
au Foyer Rural

Exposition
à partir du 16 juin
Maison
de la Solidarité
à Cabannes



■ Préfecture des Bouches-du-Rhône

■ Préfecture de Vaucluse

■ Direction départementale des Territoires et de la Mer des Bouches-du-Rhône

■ Direction départementale des Territoires de Vaucluse



Le pont aérien

Le chantier de reconstruction du pont aérien est dans les délais. L'ancien ouvrage construit en 1940, était en très mauvais état. Le Conseil Général a décidé de le remplacer par un pont de conception moderne constitué de deux poutres métalliques recouvertes de dalles en béton armé.

L'ancien pont a été démoli partiellement, ce qui a permis de libérer l'espace nécessaire à la construction du nouvel ouvrage.

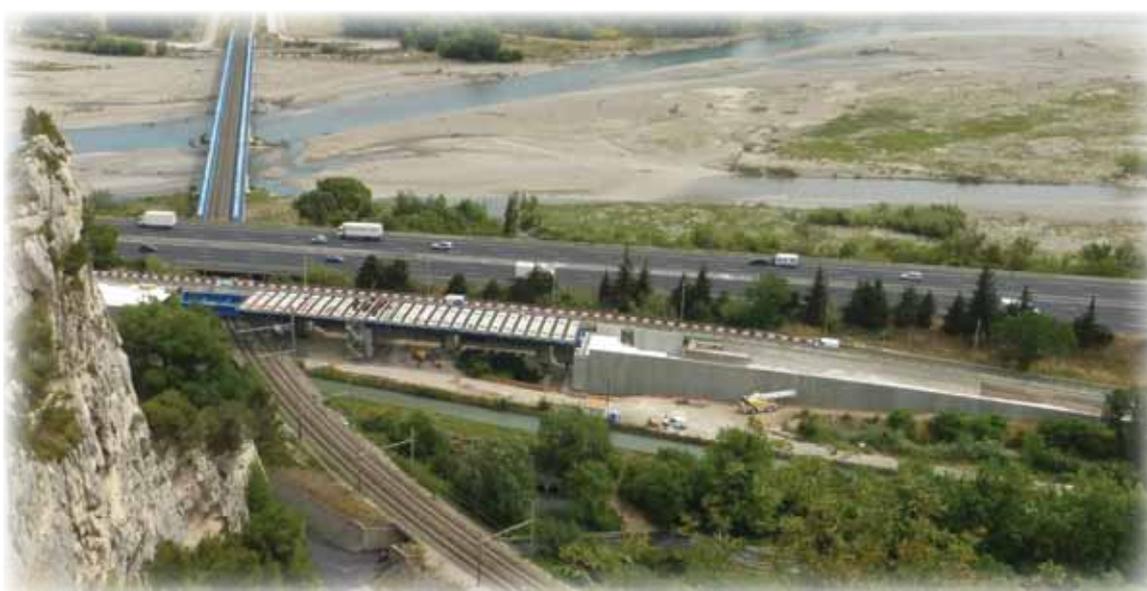
La construction du nouveau pont est bien avancée et sera terminée fin décembre. Il sera mis en service partiellement en septembre dans le sens Sénas vers Orgon, l'autre sens de circulation étant maintenu par la route de la gare. Cette mise en service partielle permettra de poursuivre la démolition de l'ancien pont.

A partir de janvier 2015, les deux sens de circulation seront effectifs sur le nouveau pont.

La fin des travaux interviendra comme prévu en mars 2015 par la démolition des restes de l'ancien pont.



*Les deux poutres métalliques avant la pose des dalles de roulement.
En arrière plan, la moitié de l'ancien pont.*



*Le nouveau pont sur lequel on distingue une partie des dalles de roulement
et la rampe d'accès côté Sénas.*

SECTEUR SOCIAL

Composition du Conseil d'administration du CCAS

L'ensemble et attributions des aides exceptionnelles sont votées à la majorité absolue par le conseil d'administration du CCAS qui siège au moins quatre fois par an et autant de fois que nécessaire.

Ce conseil est composé de la façon suivante :

- le maire, Guy ROBERT, qui en est le Président,
- six élus membres du conseil du Conseil Municipal,
- six représentants d'association œuvrant sur la commune.

Les représentants du Conseil Municipal sont les suivants :

- Sylvette BAGUR adjointe, vice- présidente du C. C. A. S,
- Nadia BOITEL conseillère municipale,
- Angélique CLARETON conseillère municipale,
- Karine LARELLE conseillère municipale,
- Marie-Josée PLAGNARD conseillère municipale,
- Anne-Marie ROBERT conseillère municipale.

Les représentants des associations sont les suivants :

- Simone COSTE, Club du Troisième Âge (ES 13),
- Angeline FAURE, Orgon Loisirs,
- Annette FROMONT, association Dire Lire Ecrire,
- Christiane GRANIER, Fédération des accidentés et Handicapés,
- Marie-Thérèse SEVERIN, UDAF.
- Jean VEDEL, Amicale pour le don de sang bénévole d'Orgon,

Nous vous rappelons que le CCAS reçoit sur rendez-vous du lundi au vendredi de 9h00 à 11h45. Pour prendre rendez-vous, appeler l'accueil de la Mairie au 04 90 73 00 01.



Séjours de vacances - Information aux familles

Nous vous informons que le Conseil Municipal, afin de favoriser le départ en séjour de vacances pour les enfants de la commune d'Orgon, a décidé d'attribuer une aide financière à toute structure d'accueil (centre de loisirs, colonies de vacances, ...) pour tout séjour d'été au profit de chaque enfant inscrit domicilié à Orgon.

L'aide est attribuée de la façon suivante:

- 100€00 pour un séjour d'au moins 5 jours,
- 150€00 pour un séjour de plus de 10 jours
- 185€00 pour un séjour de plus de 15 jours



Cette aide peut aussi être égale à la part restant à la charge des parents dans l'hypothèse où le montant fixé par le Conseil Municipal est supérieur aux dits frais.

La participation sera versée exclusivement à l'organisateur du séjour qui délivrera une attestation pour les enfants participants.

Cette aide est limitée à un séjour par an et par enfant pour les vacances d'été (juillet et août).

Pour plus de précisions,
vous pouvez contacter la Mairie
au 04 90 73 00 01.

Un nouveau centre de santé et de soins pour le corps

Le nouveau centre de santé et de soins pour le corps est divisé en deux pôles.



Un pôle esthétique qui est constitué:

- d'un coiffeur - Gregory Emanuel,
- d'un bar à ongles - Johanna Jalmain,
- et prochainement d'une esthéticienne.

Un pôle médical qui accueille :

- deux orthophonistes - Mme Frey et Mme Bailly Sondarjee,
- un cabinet d'infirmières - Mme Bado, Mme Canal, Mme Mas et Mme Vinkel,
- une kinésithérapeute - Pascale Bouteiller,
- un médecin - Dr Jean-Philippe Rolland.



Droits juridiques des Séniors

→ **Séniors,**
vous rencontrez une
difficulté concernant :

- **Le droit de la famille**
(droit de visite des grands-parents, obligation alimentaire, divorce...)
- **Le droit de l'habitat**
(expulsion locative, copropriété, servitudes, conflit de voisinage, bail, construction, insalubrité, syndic...)
- **Le droit des contrats et de la consommation**
(vente à domicile, crédit...)
- **Un surendettement**
- **Un conflit avec une administration**
(impôt, sécurité sociale...)
- **Une infraction pénale**
(maltraitance, escroquerie, vol, agression...)
- **La protection des majeurs**
(sauvegarde de justice, curatelle, tutelle...).

**En cas de difficulté pour vous déplacer,
une solution pourra vous être proposée.**



→ **Séniors,**
vous souhaitez connaître vos droits
ou résoudre une difficulté juridique ?

Une permanence téléphonique est mise à votre disposition pour prise de rendez-vous, par **Alp'ages Coordination** au **0800 88 17 12** (Appel gratuit) du lundi au jeudi 8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h30, le vendredi 8h30 à 12h30 et 13h30 à 16h30.

Vous serez orientés vers un service juridique gratuit assuré par un professionnel du Droit (avocat, notaire).

Alp'ages Coordination : 0800 88 17 12 (Appel gratuit)
du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30,
le vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.



VIE ECONOMIQUE

Zone commerciale

Après avoir fait place nette fin 2013, par déblayage des déchets végétaux accumulés, le coup d'envoi des travaux de construction de la zone commerciale a été donné deuxième quinzaine de juin. La haie de cyprès qui obstruait la visibilité vers la colline de Beauregard et le château, a été abattue pour dégager l'espace dédié aux futurs parkings mutualisés stade, zone commerciale, salle des fêtes.



Nouveaux commerçants d'Orgon

Bois de chauffage



JB Bois de Chauffage
Mr Jean Berneau
Verger Perrin 24 B Route d'Eygalières
04 42 05 72 91

Box de Stockage



JB Box de stockage
Mr Jean Berneau
Verger Perrin 24 B Route d'Eygalières
09 67 37 72 91

Camping



Camping La Vallée Heureuse
Mr Giunti
Quartier de Lavau
04 90 44 17 13

Éleveur ovin - Vente de fromages



Mr Frédéric Boisset
Les Engranauds
06.22.05.38.29

Éleveur ovin - Vente de fromages



Bergerie de Loben
Mrs Benjamin et Denis Giraud
1915 Route de Bazardes
06.16.59.86.39

Homme toutes mains - Travaux divers



Mr Gaël Baudon
06 32 12 26 99

Motoculture - Réparation - Vente - Location



Meca Parc
Mr Jérôme Grare
21 Avenue de la Victoire
04 90 73 34 72 / 06 51 07 88 40

Photographe



Mme Séverine Reynaud
06 16 56 86 88
severine.R.photographe@gmail.com
www.severineR-photographe.com

Restauration rapide



Chez Dedou
Mr Didier Cohard
Au rond point à côté du tri postal
06 21 07 79 84

Service à la personne



Energie Service
Mme Eve Letti
06 72 27 68 11
energieservice@sfr.fr

Station-service



Mr Salem Bouaoune
Avenue de la Victoire
04 90 73 07 69

Vente de produits maraîchers de saison



Bio Locavore
Mr Abderraouf Sassi
06 27 33 32 50 / 06 68 99 24 47

Bienvenue
Bleuazone

Le « LIFE des Alpilles » à Orgon

Depuis toujours, les Hommes et les oiseaux cohabitent sur le territoire des Alpilles et partagent un riche patrimoine naturel. En obtenant un cofinancement européen exceptionnel de 75% du budget total de 2 388 000 € pour le programme LIFE des Alpilles 2013-2018, le Parc naturel régional des Alpilles s'engage avec six partenaires pour des actions concrètes de gestion intégrée en faveur de 13 espèces d'oiseaux. L'enjeu essentiel est de préserver, promouvoir ou réactiver les activités humaines qui contribuent au maintien des paysages et des milieux traditionnels des Alpilles. Cette mosaïque de différentes cultures et de milieux ouverts héberge en effet une avifaune particulièrement riche et exceptionnelle. Une quarantaine d'actions autour de quatre objectifs majeurs seront réalisées pendant la durée du programme :

- amélioration des habitats des oiseaux en soutenant des activités humaines,
- promotion de pratiques agricoles alternatives,
- amélioration de la connaissance des enjeux écologiques,
- développement de l'écotourisme.

Une action phare à Orgon:

L'ancienne prison d'Orgon hébergera bientôt l'Office Municipal de tourisme et le Musée géologique, archéologique et paléontologique. En même temps, les préparatifs pour la réalisation d'un point d'information sur les oiseaux des Alpilles y sont également en cours. Orienté vers le tourisme ornithologique, ce point d'information visera à informer et sensibiliser tous les publics sur les oiseaux des Alpilles et les actions du programme Life des Alpilles. Il constituera l'action phare du volet écotourisme. Une exposition permanente en français et en anglais, destinée au grand public et accessible aux personnes atteintes d'un handicap, présentera l'écologie des oiseaux des Alpilles mais aussi les liens entre les activités humaines, la gestion des milieux et l'avifaune. En profitant des nouvelles technologies, l'exposition illustrera également les menaces et les mesures pour préserver la richesse de l'avifaune dans les Alpilles. Ce site sera également un lieu de rencontre et d'échange avec la présentation des actions du programme Life ainsi que la diffusion des résultats. Plusieurs outils seront élaborés ces prochaines années : parcours sortie nature avec une application Smartphone, carte touristique avec des informations ornithologiques, exposition itinérante ainsi qu'un documentaire « Des oiseaux et des hommes ». Le point d'information géré par la commune et l'Office Municipal de tourisme sera le centre d'information sur le tourisme ornithologique dans les Alpilles avec le renseignement sur les hébergements spécialisés, des événements nature prévus, l'inscription aux sorties d'observation, etc.

L'Aigle de Bonelli d'Orgon :

L'espèce emblématique du Life des Alpilles est l'Aigle de Bonelli. Le massif des Alpilles abrite quatre couples, dont un couple à Orgon. Cette espèce est l'un des rapaces les plus menacés en France, ses effectifs ayant diminué de près de 40 % ces 60 dernières années. L'effectif national ne compte qu'une trentaine de couples, le massif des Alpilles abrite donc 13 % de la population française ! Depuis 2003, l'Aigle de Bonelli réoccupe naturellement les falaises d'Orgon. La femelle du couple, présente depuis 2007, est née dans un site de la périphérie marseillaise où elle a été baguée en 1999. C'est l'un des rares couples de Provence à produire régulièrement chaque année un ou deux jeunes, qui sont bagués dans le cadre d'un programme de recherche national destiné à recueillir de précieuses indications sur leur survie. Les informations sont rares car la mortalité est très élevée durant la période d'errance des premières années (50 % des jeunes oiseaux n'atteignent pas l'âge d'un an) : électrocution sur les pylônes électriques ou actes de braconnage. Un des oisillons bagués s'est par exemple installé tout près de sa terre natale d'Orgon, dans le massif du Luberon. Dans le cadre du programme LIFE porté par le Parc Naturel Régional des Alpilles, la femelle du couple d'Orgon a été équipée d'une balise GPS en mai 2014, ce qui permet de contrôler sa position heure par heure pour mieux connaître son domaine vital. Cette connaissance servira à la planification des actions de gestion de milieux telles que la réouverture, le pastoralisme, les aménagements cynégétiques...



Pour plus d'informations:

www.life-alpilles.fr ou Facebook LifeAlpilles

Contact LIFE au PNR des Alpilles :

Lisbeth ZECHNER - chef de projet - life@parc-alpilles.fr
- 06 47 11 14 63 ou 06 47 11 14 63.

Contact CEN PACA - responsable de l'action Aigle de Bonelli :

Cécile PONCHON - chargée de mission rapaces, PNA Aigle de Bonelli
- Vautour percnoptère - cecile.ponchon@cen-paca.org - 04 86 52 03 49 ou
06 31 75 25 58.

Le nouveau président du PNRA

Au mois de mai 2014 de nouvelles élections ont été organisées pour la présidence du Parc Naturel Régional des Alpilles.

Mr Régis GATTI, maire d'Aureille et Mr Mohamed RAFAÏ, président sortant, étaient en lice. C'est Mr RAFAÏ qui a été réélu.

Mr RAFAÏ est ci-dessous en réunion préparatoire pour la Fête du Parc aux côtés de Mr BLOT, Mr ROBERT, Mme ZAVAGLI, Mme BRAUM et Mme MAZZETTA.



Fête du PNRA à Orgon le dimanche 12 octobre

Chaque année a lieu dans un village des Alpilles la fête du Parc Naturel Régional en relation avec d'autres Parc de la région PACA. L'édition 2014 se déroulera à Orgon sous les ombrages de l'Auberge du parc, au chemin Donné.

A cette occasion, tous les acteurs volontaires du territoire exposent leur savoir-faire, leurs

productions : safran, miel, huiles d'olives, vins, boulange, poteries.

Les enfants sont invités à des ateliers de découverte.

Des navettes gratuites, des randonnées pédestres guidées, sillonnent nos villages et offrent un éventail de surprises à qui souhaitent encore mieux les connaître.

Sur place, de 10 heures à 18 heures, l'option festive et familiale se retrouve dans les assiettes pour un menu spécial Alpilles à tarif modique, sur la scène où musique et animations diverses se déroulent.

A partir du mois de septembre, toute précision sur le déroulement de la fête sera donnée à l'Office Municipal de Tourisme d'Orgon.



Extension de la carrière Lafarge

Les risques de pollution des captages d'eau potable ne devant être sous-estimés, le samedi 17 mai, aux côtés de la mairie de Sénas, des associations de l'environnement du massif des Alpilles, des élus d'Orgon ont participé à une marche conduisant de la place du marché de Sénas au site des carrières Lafarge sur la route d'Eyguières.

Ils manifestaient leur désaccord à l'avis favorable émis par le commissaire enquêteur au dossier d'enquête publique de creusement de la nappe phréatique à ciel ouvert pour l'extraction des matériaux. Ce mode d'exploitation risque de contaminer notre point de captage d'eau, notamment par déversements accidentels d'hydrocarbures.



Accès aux massifs

Conditions d'accès aux espaces naturels

ENVIE DE BALADE ?

0811 20 13 13

1. Messages gratuitement
2. Application
3. Météo et balade
4. Disponible sur App Store et Android (télécharger)

RISQUES D'INCENDIE

Pour votre sécurité et pour la préservation des massifs forestiers, l'accès aux espaces naturels est réglementé de juin à septembre. Renseignez-vous au 0811 20 13 13 (0,06 €/minute).
For your safety, access to the forest is regulated from June to September (0,06 €/minute).

En fonction des conditions météorologiques : Depending on weather conditions

- ORANGE** ACCÈS AUTORISÉ TOUTE LA JOURNÉE
Access permitted all day long
- ROUGE** ACCÈS AUTORISÉ UNIQUEMENT LE MATIN ENTRE 6H00 ET 11H00
Access permitted only during mornings between 6:00 am and 11:00 am
- NOIR** ACCÈS INTERDIT
Access forbidden

BOUCHES-DU-RHÔNE

CONSEIL GÉNÉRAL

Le Préfet des Bouches-du-Rhône prend chaque année un arrêté réglementant la circulation des personnes dans les espaces particulièrement sensibles au risque incendie de forêt.

Les dispositions en découlant imposent la nécessité de mettre en place une démarche de gestion de cette réglementation appropriée au territoire du Parc Naturel Régional des Alpilles.

Les dispositions générales en vigueur restent inchangées pour la saison estivale 2014 : Arrêté préfectoral n°2011143-0004 du 23 mai 2011.

Les dispositions réglementaires d'accès aux espaces sensibles aux feux de forêts s'appliquant pour l'année 2014, sur le territoire du PNR des Alpilles, comme sur l'ensemble du département des Bouches-du-Rhône, sont les suivantes :

- Période d'application : du 1er juin au 30 septembre 2014 inclus, soit quatre mois.
- Possibilités de fréquentation définies au jour le jour selon le niveau de risque annoncé chaque veille au soir pour le lendemain.
- L'annonce du niveau de risque couvre l'ensemble de la période réglementée.

Niveau de risque	Orange	Rouge	Noir
Conditions de fréquentation	Accès autorisé toute la journée	Accès autorisé le matin de 6h00 à 11h00	Accès interdit

ENVIRONNEMENT

Collecte, traitement et recyclage des déchets ménagers

 <h3>Commune d'Orgon</h3> <h3>Gestion des déchets</h3> 		Déchets ménagers	Sacs jaunes	Encombrants	Cartons d'emballages Pliés
					
Centre du village Points sensibles	Lundi Mercredi Vendredi Samedi	Jeudi		Dépôt gratuit à la déchetterie de Mollégès ou en cas d'impossibilité ramassage le lundi sur rendez-vous après inscription en Mairie au 04 90 73 00 01	
Campagnes Lotissements	Mardi Vendredi				

Merci de sortir vos déchets ménagers la veille au soir et de les mettre dans les containers prévus à cet effet.

Dans le sac jaune...

OUI aux petits emballages

Papier, journaux, magazines, revues



Briques alimentaires, emballages en carton, cartonnets



Bouteilles et flacons en plastique



Emballages métalliques



NON aux barquettes, vaisselle jetable, couches, sacs ou film plastique, ordures ménagères, verre, revue sous film plastique



Dans le sac poubelle blanc...

OUI aux ordures ménagères non recyclables



Dans le conteneur à verre...

OUI aux bouteilles, flacons, pots et bocaux en verre



NON aux ampoules cassées, pots de fleurs, vaisselle, porcelaine, faïence, miroirs, vitres, ampoules, tubes néons, bouchons, capsules et couvercles.



Collecte des ordures ménagères en 2013 :

En 2013, à Orgon, 1043 tonnes d'ordures ménagères ont été collectées, soit 4% de moins que l'année précédente, une diminution encourageante.

En revanche, la manière de trier les déchets recyclables est à améliorer car 19% de nos sacs jaunes sont refusés pour erreur de tri

La moitié des ordures ménagères est conduite dans les centres d'enfouissement d'Entraigues, Orange, et Jas de Rhodes, l'autre moitié est incinérée à Vedène.

Des conteneurs enterrés pour ordures ménagères sont prévus courant 2014.

	CARAD	Orgon	Noves	Plan d'Orgon	Département
Collecte des ordures ménagères		328 kg par habitant	224 kg par habitant	420 kg par habitant	
Collecte des sacs jaunes	42,87 kg par habitant	31,30 kg par habitant	52 kg par habitant		
Collecte du verre en point d'apport volontaire	26,17 tonnes	19,97 tonnes			14 tonnes

Autres collectes :

Deux conteneurs destinés au rebut de vêtements, linge de maison et de table, chaussures et articles de maroquinerie usagés seront à votre disposition place du Four à Chaux et face à la Gendarmerie.

Les points d'achats de piles, de petits et moyens appareils électriques, informatiques, proposent des conteneurs de collecte pour les piles et les appareils défectueux.

Encombrants et gros cartons d'emballages :

Les encombrants et les gros cartons d'emballages, dans la mesure du possible doivent être déposés par les particuliers à la déchetterie de Mollégès. Le dépôt est gratuit. En dernier recours il faut appeler l'accueil de la Mairie, au 04 90 73 00 01 pour prendre rendez-vous avec les services techniques qui se chargeront du retrait. Tous les cartons d'emballages doivent être pliés afin d'en réduire le volume.

Déchetterie de Mollégès :

Les gravats, les encombrants et les végétaux doivent être transportés par les particuliers à la déchetterie de Mollégès.

Tout dépôt à la déchetterie de Mollégès est gratuit pour les Orgonnais.

Informations utiles:

- Adresse : Chemin du mas de Robin 13940 Mollégès.

- Téléphone : 04.90.90.12.39.

- Jours et heures d'ouverture :

Tous les matins du mardi au samedi de 8h00 à 12h00. Les après-midi le lundi, mercredi, vendredi et samedi de 14h00 à 17h00 du 1er octobre au 31 mai et de 15h00 à 18h00 du 1er juin au 30 septembre.

Déchetterie d'Eyragues :

Les déchets dangereux des ménages (huiles alimentaires, peintures, ...) sont à déposer à la déchetterie d'Eyragues (ou de Châteaurenard).

Au cours du deuxième semestre 2014 une solution plus pratique sera adoptée par la CARAD pour ces déchets dits déchets diffus spécifiques des ménages, DDS.

Informations utiles:

- Adresse : Route de Saint-Andiol 13630 Eyragues.

- Téléphone : 04.90.94.14.07.

- Jours et heures d'ouverture :

Tous les jours, sauf le lundi matin, de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.

Les membres du Conseil d'Administration

Barbentane

Monsieur ENJOLRAS Jean-Pierre
Monsieur ICHARTEL Jean-Louis
Madame MEYRUEIS Angela

Cabannes

Monsieur CHASSON Christian
Madame GAILLARDET Josette
Madame GIRARD Nathalie

Châteaurenard

Madame DIET-PENCHINAT Sylvie
Monsieur LOMBARDO Michel
Monsieur MARTEL Marcel
Monsieur MOUSSET Jean-Alexandre
Madame PAGES Marie-Danièle
Madame PONCHON Solange
Monsieur REYNES Bernard

Eyragues

Monsieur GILLES Max
Monsieur POURTIER Yvette
Monsieur TROUSSEL Marc

Graveson

Monsieur AUGUSTIN Maurice
Madame CORNILLE Annie
Monsieur PECOUT Michel

Maillane

Madame MARES Frédérique
Monsieur SEISSON Rémy
Monsieur SUPPO Joël

Mollégès

Monsieur BREGUIER André
Monsieur BRES Maurice
Madame PEYTIER Guylaine



Noves

Monsieur FERRIER Pierre
Madame GINOUX Danielle
Monsieur JULLIEN Georges
Madame LANDREAU Edith

Orgon

Madame LANDINI Maryse
Monsieur ROBERT Guy
Madame ZAVAGLI Claudette

Plan d'Orgon

Madame COUDERC-VALLET Jocelyne
Monsieur LEPIAN Jean-Louis
Monsieur PAULEAU Serge

Rognonas

Madame CESTIER Danielle
Monsieur JOUVAL Alain
Monsieur PICARDA Yves

Saint-Andiol

Monsieur AGOSTINI Luc
Madame LORENZELLI Véronique
Monsieur ROBERT Daniel

Verquières

Madame DORE Françoise
Monsieur MARTIN-TEISSERE Jean-Marc
Madame TRINQUE Danièle

Le bureau

Le Bureau est composé du Président de la Communauté d'Agglomération et des Vice-Présidents, et éventuellement de membres du Conseil Communautaire. Il a pour mission principale de préparer le Conseil Communautaire, en examinant le travail des commissions et en validant l'inscription à l'ordre du jour du prochain conseil.

Les Vice-Présidents sont au nombre de douze : il s'agit des maires des communes. Chacun de ces vice-présidents s'est vu confier une délégation et la Présidence d'une commission. A ce titre, ce sont eux qui présentent au Bureau et au Conseil les questions sur lesquelles ce dernier aura à se prononcer.

Il y a douze commissions présidées par Mr REYNES et les vice-présidents respectifs : Finances, Mutualisation, Marché Intérêt National, Aménagement Rural, Déchets, Développement Économique, Développement Durable, logement, Aide Sociale, Politique de la Ville, Transports, Tourisme et Travaux..

Les commissions

Monsieur REYNES Bernard

Président de la Communauté d'Agglomération - Député-Maire de Châteaurenard.

Monsieur MARTIN-TEISSERE Jean-Marc

1^{er} Vice-Président, Commission Finances - Maire de Verquières.

Monsieur GILLES Max

2^{ème} Vice-Président, Commission Marché Intérêt National - Maire de Eyragues.

Monsieur PICARDA Yves

3^{ème} Vice-Président, Commission Mutualisation - Maire de Rognonas.

Monsieur PECOUT Michel

4^{ème} Vice-Président, Commission Développement Économique - Maire de Graveson.

Monsieur ICHARTEL Jean-Louis

5^{ème} Vice-Président, Commission Tourisme - Maire de Barbentane.

Monsieur SUPPO Joël

6^{ème} Vice-Président, Commission Déchets - Maire de Maillane.

Monsieur JULLIEN Georges

7^{ème} Vice-Président, Commission Logement - Maire de Noves.

Monsieur CHASSON Christian

8^{ème} Vice-Président, Commission Aménagement Rural - Maire de Cabannes.

Monsieur AGOSTINI Luc

9^{ème} Vice-Président, Commission Développement Durable - Maire de Saint-Andiol.

Monsieur ROBERT Guy

10^{ème} Vice-Président, Commission Transports - Maire d'Orgon.

Madame COUDERC-VALLET Jocelyne

11^{ème} Vice-Présidente, Commission Aide Sociale, Politique de la Ville - Adjointe au Mairie de Plan d'Orgon.

Monsieur BRES Maurice

12^{ème} Vice-Président, Commission Travaux - Maire de Mollégès.



Orgon :

Mme ZAVAGLI Claudette

Déléguée à la Commission tourisme et à la commission Développement Economique.

CULTURE & TOURISME

Carnets de l'Office Municipal de Tourisme

Bonheurs du jour à savourer

Le fleurissement généreux que des Orgonnais offrent au regard des passants qui longent leurs paliers, leurs façades ou leurs jardins réjouit subtilement rétines et narines !
Les inscrits au

concours Village Fleuri à l'Office de Tourisme ont pu être récompensés directement. Nous incitons tous ceux qui le souhaitent à faire la même démarche lors de la prochaine édition pour fêter ensemble cette belle réussite.

Concours de Noël

Mercredi 15 janvier ont eu lieu les remises de prix aux concours de crèches et d'illuminations

respectivement organisés par l'association Le Prestige de l'Église et par l'Office Municipal de Tourisme sous le signe de la lumière et l'amitié.



Signalétique

Après les travaux de voirie Orgon devait se doter d'une signalétique respectueuse de son environnement et favorable à l'accueil touristique. Une étude de longue haleine a été conduite à l'Office de Tourisme et a vu sa concrétisation en juillet 2014. Des panneaux en alu thermolaqué, dont les pictogrammes complètent

l'information, orientent désormais les visiteurs. C'est une première phase, suivra rapidement la pose de panonceaux pour guider encore plus finement la visite intramuros. De plus, chaque quartier se verra attribuer un panneau d'affichage et un relai d'information services assez semblable à celui implanté au camping après sa réhabilitation.



Lundi de Pâques dans les jardins du prieuré

Malgré quelques bouderies météorologiques et les nombreuses déjections canines dont Jean a bien voulu préalablement nettoyer la pelouse, la journée fut au beau fixe! Apéritif offert par le

Prestige de l'Eglise après l'office religieux, grillades et pique-nique tiré du sac, jeux suivis de la traditionnelle chasse aux œufs en chocolat pour les enfants et pour les grands, belotte contrée, les derniers potins ou des discussions plus sérieuses. Bref une rencontre intergénérationnelle comme on les aime!



Visite de l'exposition de géologie et d'archéologie par les collégiens de Violla Lacoste

Mardi 6 et lundi 12 mai, quelques 160 élèves sont venus accompagnés de leurs professeurs découvrir l'histoire géologique et préhistorique d'Orgon et des Alpilles.

Vendredi 13 juin Salon Terroir 13 l'Hôtel du Département Marseille

C'est avec grand plaisir que nous sommes allées y promouvoir notre territoire.



Découverte d'un souterrain à Orgon !

L'Ancienne prison serait-elle reliée par un souterrain au tribunal d'Orgon ?

Le passage recouvert de linteaux de calcaire bruts, aux parois montées à l'aide de moellons, a été mis à jour à la suite d'un éboulement, il sera sous peu fermé et sécurisé.



Des nouvelles du Musée

Les travaux de réhabilitation de l'édifice de la prison sont en voie d'achèvement après un retard considérable incombant à l'entreprise de carrelage.

Recruté comme agent du Patrimoine depuis juillet 2014, Fabrice AUBERT a déjà entrepris la scénographie du musée dont l'objectif est la valorisation des pièces exposées. Paléontologue, il a participé pas à pas à la constitution des collections. Il s'investira désormais dans la promotion et l'animation de ce lieu muséal en coopération avec Karine MAZZETTA, responsable de l'Office de Tourisme et très investie dans la réalisation de ce projet. La reconnaissance des spécificités

géologiques, archéologiques et ornithologiques de notre territoire s'ajoute aux atouts considérables qu'Orgon propose aux touristes et aux visiteurs en général. Ainsi la signalétique entièrement repensée vient à point pour aiguiller les nouveaux-venus.

L'ouverture du musée annoncée pour septembre 2014 s'effectuera en même temps que le transfert de l'Office de Tourisme dans son nouveau local des Aires : l'accueil du musée Urgonia ! Il y trouvera de meilleures conditions de stationnement, un espace extérieur, une mutualisation des services avec par exemple l'ouverture désormais possible du lundi au samedi inclus, toute l'année.



La Commune d'Orgon remercie ses partenaires : le Conseil Général qui a financé l'essentiel des travaux, le PNRA, l'Europe avec le projet ornithologique LIFE de Natura 2000, la société Omya notamment pour tout ce qui concerne les sentiers de

découverte géologique, la Fondation d'Entreprise du Crédit Agricole qui a investi dans l'équipement multimédia. Elle remercie les collectionneurs ainsi que le Musée des Alpilles de Saint-Rémy de Provence pour les prêts et les dons de certaines pièces..

Échos de la Médiathèque

L'équipe de la Médiathèque est heureuse de vous annoncer que le portail de la Médiathèque est opérationnel. Il suffit de se connecter sur Google et taper mediathèque-orgon et vous accéderez à notre site.

Vous trouverez toutes les informations pratiques pour vous inscrire, pour accéder à notre catalogue et connaître nos animations.

Les abonnés pourront effectuer leurs réservations en ligne, nous écrire, nous faire part de leurs observations, il suffit de nous demander le code d'accès personnel.

Les animations seront annoncées sur notre site mais nous vous donnons déjà le programme du second semestre.

Nous achèverons l'année « Du souvenir de la première guerre mondiale » en accueillant le vendredi 3 octobre à 20h30 le spectacle « Dans les tranchées » de Manuel Pratt.

Dans le cadre du mois du documentaire, en partenariat avec le CG 13, nous projeterons jeudi 27 novembre à 20h30 « SAMPARI » de Damien Faure et Jérôme Bonnard, un documentaire de 52 mn que l'équipe de la Médiathèque a sélectionné parmi de nombreux documentaires sur la Papouasie Occidentale. Comme chaque année nous aurons la chance d'accueillir le réalisateur Damien Faure.

Enfin 3 spectacles seront programmés pour les enfants en fin d'année :

- Samedi 29 novembre : 15h00 - Spectacle « La nounourserie » par le Théâtre à Malice, pour les enfants à partir de 5 ans.
- Jeudi 4 décembre : 10h30 - Spectacle « Le cabaret bébé sous la neige » par la Compagnie Les têtes de bois, pour les enfants à partir de 18 mois.
- Jeudi 18 décembre : 14h00 - Spectacle « Cherchez la petite bête » par la Compagnie Univers Scène Théâtrale, pour les enfants de l'école élémentaire.

Nous vous rappelons que l'accès de la Médiathèque est libre et toutes les animations proposées sont gratuites, n'hésitez pas à nous rendre visite

Horaires d'ouverture de la Médiathèque

Mardi de 10h00 à 12h00 et de 16h00 à 18h30

Mercredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h30

Vendredi de 10h00 à 12h00 et de 16h00 à 18h30

Samedi de 10h00 à 12h30



ÉDUCATION

La réforme des rythmes scolaires



Le nouveau ministre de l'éducation nationale propose des assouplissements aux nouveaux rythmes scolaires, avec la possibilité pour les communes de regrouper les heures d'activités périscolaires sur une seule demi-journée de 3 heures l'après-midi.

Le 2 juin 2014, lors des conseils d'école extraordinaires de l'école élémentaire et de l'école maternelle, la Municipalité, les parents d'élèves élus et les enseignants ont voté pour la proposition de la Mairie de répartir sur les 36 semaines de l'année scolaire, les 24 heures d'enseignements sur cinq matinées de 3 heures de 8h30 à 11h30 (lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi) et sur trois après-midi de 3 heures de 13h30 à 16h30 (lundi, mardi, jeudi) et de regrouper les 3 heures d'activités périscolaires sur une demi-journée le vendredi après-midi.

Le regroupement des activités sur une demi-journée et en fin de semaine le vendredi après-midi permettra de mettre en place de véritables ateliers et les enfants auront en 3 heures la possibilité de participer à deux activités. La participation aux activités périscolaires est facultative.

Organisation de la semaine :

Lundi	7h30 - 8h30 Garderie au Centre de Loisirs en cas de besoin	8h30 - 11h30 Enseignement obligatoire	11h30 - 13h30 Pause repas	13h30 - 16h30 Enseignement obligatoire	16h30 - 18h30 Garderie au Centre de Loisirs en cas de besoin
Mardi	7h30 - 8h30 Garderie au Centre de Loisirs en cas de besoin	8h30 - 11h30 Enseignement obligatoire	11h30 - 13h30 Pause repas	13h30 - 16h30 Enseignement obligatoire	16h30 - 18h30 Garderie au Centre de Loisirs en cas de besoin
Mercredi	7h30 - 8h30 Garderie au Centre de Loisirs en cas de besoin	8h30 - 11h30 Enseignement obligatoire	11h30 - 18h30 Pause repas et Centre de Loisirs en cas de besoin		
Jeudi	7h30 - 8h30 Garderie au Centre de Loisirs en cas de besoin	8h30 - 11h30 Enseignement obligatoire	11h30 - 13h30 Pause repas	13h30 - 16h30 Enseignement obligatoire	16h30 - 18h30 Garderie au Centre de Loisirs en cas de besoin
Vendredi	7h30 - 8h30 Garderie au Centre de Loisirs en cas de besoin	8h30 - 11h30 Enseignement obligatoire	11h30 - 13h30 Pause repas	13h30 - 16h30 Ateliers périscolaires facultatifs	16h30 - 18h30 Garderie au Centre de Loisirs en cas de besoin

En résumé :

- Huit demi-journées d'enseignement obligatoire.
- Le mercredi après-midi libre, possibilité d'inscrire votre enfant au Centre de Loisirs ALSH Lou Pitchoun.
- Le vendredi après-midi, possibilité d'inscrire votre enfant aux activités périscolaires.

Pause repas / cantine le mercredi et le vendredi :

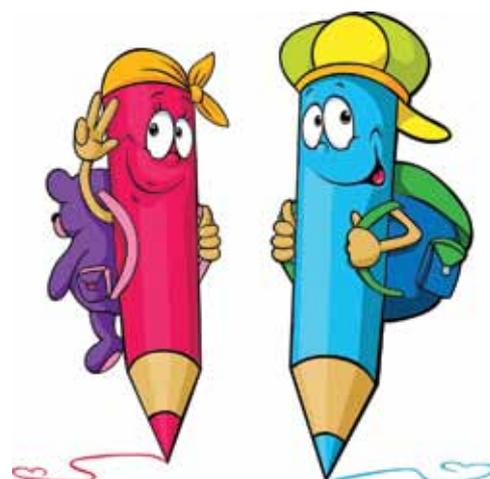
- Le mercredi, le service cantine sera réservé aux enfants inscrits l'après-midi au Centre de Loisirs.
- Le vendredi, le service cantine sera ouvert à tous les enfants. Si votre enfant ne participe pas aux ateliers périscolaires de l'après-midi : soit il quitte l'école à 11h30, soit il déjeune à la cantine et sort à 13h30. Si votre enfant participe aux ateliers périscolaires de l'après-midi : soit il déjeune à la cantine, soit il déjeune à la maison et revient à 13h30 pour les ateliers.

Organisation des nouvelles activités périscolaires pour l'école maternelle :

- Le regroupement des activités sur une demi-journée et en fin de semaine le vendredi après-midi permettra à votre enfant de participer à un ou deux ateliers différents. Les activités et leur durée seront adaptées en fonction de l'âge de l'enfant.
- Les enfants seront encadrés par des personnes qualifiées ou diplômées : les ATSEM de l'école maternelle, les agents communaux de la Médiathèque et un agent communal d'animation.
- L'année scolaire sera divisée en cinq périodes, sans qu'il soit obligatoire de s'inscrire aux cinq.
- Les activités sont facultatives et gratuites.
- Le personnel encadrant répartira les enfants dans les différents ateliers tout au long de l'année en tenant compte de leurs aptitudes.
- Voici la liste des activités actuellement proposées :
 - Initiation atelier jeux de société.
 - Initiation atelier de fabrication de marionnettes.
 - Initiation atelier cuisine.
 - Initiation aux jeux de ballon.
 - Initiation atelier arts plastiques.
 - Initiation atelier devenir illustrateur.

Organisation des nouvelles activités périscolaires pour l'école élémentaire :

- Le regroupement des activités sur une demi-journée et en fin de semaine le vendredi après-midi permettra à votre enfant de participer à deux ateliers différents d'une durée d'une heure trente chacun, avec une récréation entre les deux.
- Les enfants seront encadrés par des animateurs diplômés. Il aura la possibilité de choisir les activités auxquelles ils souhaitent participer.
- L'année scolaire sera divisée en cinq périodes, sans qu'il soit obligatoire de s'inscrire aux cinq.
- Les activités sont facultatives et gratuites, cependant l'adhésion à l'association Lou Pitchoun est obligatoire pour les enfants qui participeront aux nouvelles activités périscolaires. La carte d'adhérent, de 10€ par famille et par an, devra être prise en début d'année scolaire.
- Les parents seront informés au début de chaque période du planning des activités des enfants.
- Voici la liste des activités actuellement proposées :
 - Initiation atelier jeu de dames.
 - Initiation atelier loisirs créatifs (arts plastiques).
 - Initiation atelier jeux collectifs, option football.
 - Initiation atelier danse à deux et en ligne.
 - Initiation atelier scrapbooking (art décoratif sur la photo).
 - Initiation atelier informatique et aux multimédias.
 - Initiation atelier jeux sportifs collectifs.
 - Initiation atelier musique.



ÉDUCATION

École maternelle

Cette année encore, l'école maternelle a participé à l'action **Nettoyons la Nature**. Tous les enfants ont participé. Nous sommes allés ramasser les déchets aux abords de l'école, dans le village et à la colline.

La classe de PM a fait une initiation au Yoga.

Conte musical africain **Louba M'Bâ** le 10 mars.

Voici notre nouvelle balançoire.

Élevage d'escargots dans la classe des petits.

Les Olympiades ! Les grands se sont entraînés pendant six semaines avec les CP, ce qui nous a permis de connaître les maîtresses et de voir notre future école.

Spectacle musical africain le 22 mai.

Spectacle de marionnettes le 23 mai : **Le Carnaval des Animaux**

Sortie au zoo de la Barben le 27 mai.

Kermesse pour les enfants le vendredi 27 juin.

Exposition sur l'Afrique du 27 juin au 3 juillet.



De janvier à juillet à l'école élémentaire

Tout au long des mois, les élèves ont participé à différents travaux, actions et événements qui émanent tous du Projet d'École. Les thèmes fédérateurs de l'école étaient : le cirque et les Droits de l'Enfant. Ces thèmes ont été déclinés dans chaque classe de façon spécifique. Néanmoins, toute l'école s'est retrouvée autour de deux grands événements. L'école au grand complet s'est rendue au Cirque Alexis Gruss à Piolenc dans ce magnifique parc où petits et grands ont pu découvrir la vie du cirque, applaudir les prouesses des artistes et des animaux. Chacun est revenu enchanté avec des images de clowns, de chevaux, d'écuyers plein la tête. Une mention spéciale est à adresser à Syndha l'éléphante acrobate qui a fait l'unanimité. La chorale d'école a été renouvelée cette année encore. Les enfants ont travaillé chaque semaine en cycle pour se retrouver ponctuellement tous ensemble afin de se préparer à présenter le spectacle de fin d'année du jeudi 26 Juin. Le thème des chansons était les Droits de l'Enfant. Un grand merci aux deux chefs de chœur qui ont mené toute l'année cette chorale.

Le partenariat avec la Médiathèque est toujours très étroit. Cette année encore, les enfants ont pu : emprunter des livres, rencontrer des auteurs et illustrateurs, participer au Prix des Incorruptibles 2014, participer au Printemps des Poètes et à Dis-Moi 10 mots. Je tiens à remercier chaleureusement toute l'équipe de Charlette NIZOU pour sa patience et sa force de proposition. C'est grâce aux « Dames de la Médiathèque » que tous ces projets ont pu être rendu possibles.



Les projets sportifs sont toujours à l'honneur : Olympiades d'athlétisme, rencontre JOVI, Cross dans la colline Mont-Sauvy. Pour mémoire, cette année, c'est 449 enfants qui ont participé au Cross édition 2014 (10 classes d'écoles adhérentes à l'USEP ont été invitées). L'école remercie vivement encore David GLAISE et Cyril BRONDINO qui apportent quotidiennement une aide essentielle lors des organisations d'événements. Ils facilitent aussi l'intégration de chaque enfant au sein de l'école grâce à leur regard bienveillant et attentif adressé à chacun.

La Police Municipale et la Gendarmerie ont aussi été des partenaires importants de l'école. En effet, ils sont intervenus dans les classes de CE2 et de CM2 dans le cadre du Permis Piéton et de l'APER (Attestation de Première Éducation à la Route). Une remise de diplômes commune a été organisée au sein de l'école. Merci à tous les intervenants pour leur engagement et leur disponibilité.

La Kermesse : comme chaque année, les enfants ont pu vivre une journée de jeux, de sport et de défis par équipes. C'est une manifestation offerte aux enfants de l'école qui permet de couronner l'année en réinvestissant tous les principes d'intégration, d'entraide et de parité travaillés au cours de l'année dans les classes.

Bon nombre de projets ont été rendus possibles grâce à un cofinancement entre l'OCCE, l'USEP, et la FCPE. Ces trois associations bénéficient d'une subvention municipale annuelle. En ce qui concerne l'USEP, la cotisation demandée aux parents permet de financer l'achat des licences, l'organisation des rencontres sportives et les déplacements en cars liés à ces manifestations. Pour ce qui est de l'OCCE, une cotisation de début d'année est aussi demandée aux parents. Le bénéfice de la vente des photos et des tickets de tombola permet également d'approvisionner les caisses.

Concernant la FCPE, l'implication des parents d'élèves dans de nombreuses manifestations comme les vide-greniers, le marché de Noël, le carnaval, les lotos, a permis comme chaque année, d'aider l'école à réaliser des événements à l'instar de la kermesse et du spectacle de chorale. Leur volonté d'être au côté de l'école est réaffirmée à chaque Conseil d'École.

Nous souhaitons enfin remercier le personnel communal et l'association Lou Pitchoun qui œuvrent à nos côtés toute l'année auprès des enfants. Leur implication est précieuse pour les enseignants.

Bon été à tous. *Emilie CERESOLA*

ÉDUCATION

L'année arrive à sa fin au collège Mont-Sauvy et de beaux projets arrivent à leur terme.

L'échange avec les allemands :

Du 26 mai au 1er juin, le collège d'Orgon a accueilli un groupe de trente-sept collégiens allemands et leurs accompagnateurs. Il s'agit d'un échange scolaire qui se fait depuis plus de 10 ans. Début avril, les élèves français se sont rendus à Frankenberg dans la Hesse et ont séjourné pendant une semaine dans une famille allemande. Puis, à leur tour, fin mai, ils ont accueilli leur correspondant chez eux. Le mardi matin s'est passé au collège avec petit déjeuner, deux heures en cours avec les français et repas au collège. L'après-midi, allemands et français sont partis à Accro Passion à Salon de Provence. Les autres jours, le groupe allemand a découvert Roussillon (Okhra et sentier des ocres) et le Grau du Roi (Seaquarium et la plage). Le jeudi étant férié, les correspondants sont restés dans les familles. Une soirée très conviviale a été organisée au collège le vendredi soir pour permettre à tous, parents élèves et professeurs de se rencontrer. Le dernier jour avant le départ le groupe s'est rendu à la Manade Roumanille à Eyragues pour participer à une ferrade et à des jeux de gardians.



Les séances d'équitation de la troisième SEGPA :

Depuis deux ans, les troisième SEGPA se rendent au poney club de Mollégès « Le Galopin » pour un stage d'équitation basé sur la maîtrise du cheval et la voltige. Cette année, les élèves ont pu voir le travail d'un maréchal-ferrant et ont eu le plaisir de clôturer leur stage par une journée au poney club ainsi qu'un beau spectacle de voltige sur Falco, cheval de trait. Ce partenariat s'est terminé par la pose d'une pancarte fabriquée par les 4ème de la SEGPA.



Beaucoup de récompenses :

Le prix du meilleur film et de la meilleure image pour la SEGPA dans le cadre du concours Toute la lumière sur la SEGPA et le prix de la créativité au concours collège fleuri organisés par le CG 13. Quatre élèves ont décroché leur BIA, Brevet d'initiation à l'Aéronautique. Bravo à tous !

Toute l'équipe du collège Mont-Sauvy ainsi que Madame ZOBIRI, la Principale, souhaitent bonne chance aux élèves de 3^{ème} pour leur examen et leur orientation en seconde, vous souhaitent à tous de bonnes vacances et vous donnent rendez vous le 2 septembre !

Christine ZOBIRI



ENFANCE ET JEUNESSE

Centre de Loisirs ALSH Lou Pitchoun Accueil de loisirs 3 - 11 ans

L'accueil de loisirs débute sa saison d'été dès le lundi 7 juillet et fermera ses portes le vendredi 22 août.

Les enfants sont accueillis dès leur scolarité. L'inscription se fait à la semaine pour l'été.

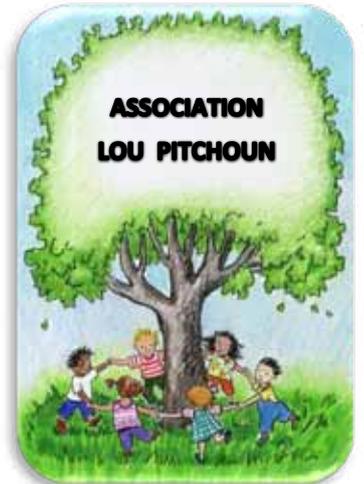
Au programme des sorties :

- journée à Magicland,
- festival d'Avignon,
- journées piscine,
- parc de l'arc en ciel pour les petits,
- accrobranche pour les plus grands,
- stage Hip Hop,
- sports émergents
- karting à pédales.

Mais aussi des journées à thème sur le centre, des grands jeux de piste et chasses aux trésors.

Une invitation par le centre ados Main dans la main à participer au projet reboisement des Alpilles et un après-midi construction de nichoirs dirigée par la LPO le vendredi 1 août.

Et pour finir l'été 2014, un séjour au château de l'environnement de Bioux du 25 au 29 août pour les plus de 6 ans.



Renseignements et inscriptions au bureau de l'association situé à
côté de l'école élémentaire

Téléphone : 04 90 73 07 90

Adresse mail : association.lou-pitchoun@wanadoo.fr

Les Pitchouns

vous souhaitent de bonnes vacances !

ENFANCE ET JEUNESSE

Centre de Loisirs ALSH Main dans la Main Programme de l'été de l'accueil jeunes ados d'Orgon

Été 2014 :

Le programme de l'été de l'accueil jeunes ados d'Orgon est disponible et les inscriptions ont commencé.

Au programme : sorties plage, piscine, festival nature, festival musique, parc aquatique, mini camp aventure, paintball, pétanque, BMX, bowling,...

L'été va commencer avec deux jours de folie à Carry le Rouet, deux veillées Foot sur écran géant et deux demi-finales de la coupe du monde de football, suivis par une grande exposition d'art contemporain lors d'une sortie au festival d'Avignon « la disparition des lucioles ».

L'été se terminera avec la grande journée du grand n'importe quoi avec des challenges plus délirants les uns que les autres !!!



Projets nature et biodiversité :

« On aimerait planter trois arbres de manière symbolique avec les jeunes du village ». Une date a été retenue, le vendredi 1er août près du lac d'Orgon.

Trois autres accueils de loisirs se joindront à ce reboisement symbolique : Lou Pitchoun, Saint-Andiol et Plan d'Orgon. La Ligue de Protection des Oiseaux les soutient aussi !

Les services techniques de la Mairie seront aussi là le jour J pour prêter main forte lors de la journée de reboisement. Cette journée se terminera avec un concert folk et une soirée DJ en hommage à la nature.



A partir d'une idée... d'autres idées...

Suite à ce projet, d'autres jeunes de l'accueil ados d'Orgon, Noémie, Eloïse et Miguel, ont répondu à l'appel à projet du Conseil Général en proposant la construction d'hôtels à insectes au sein de l'école d'Orgon.

Ces refuges à insectes ont pour but de sensibiliser les jeunes à l'environnement fragile qui nous entoure et à la biodiversité. Le refuge permet également d'avoir un lieu d'observation éducatif pour les enfants de l'école et l'accueil de loisirs Lou Pitchoun. Pour ce projet les jeunes ont eu un prix de 1000 €.

Nous remercions la mairie pour son soutien et son aide.



Pour tous renseignements,
vous pouvez contacter
Olivier MALAGAMBA
et Cyril BRONDINO
de l'ALSH Main dans la Main
au 04 90 73 35 76 ou
à l'accueil jeunes ados d'Orgon
(en bas du collège, bâtiment
juste derrière la poste)

ASSOCIATIONS & FESTIVITES

Une salle climatisée pour le Club du 3^{ème} Âge

Les activités du Club du 3^{ème} Âge se poursuivront pendant la saison estivale le mardi, jeudi et vendredi de 13h30 à 18h00 dans la salle Alpilles du Foyer Rural qui est maintenant climatisée.

Ainsi, les personnes souhaitant se rafraîchir en cas de forte chaleur seront les bienvenues.

Pour tout renseignement contacter le 04.90.73.01.96.



Nouveau bureau du Comité des Fêtes

Suite à l'assemblée générale du 18 avril 2014, le bureau du Comité des Fêtes est composé de :

- Sylvie MAZELI, présidente;
- Sandra BELHEINE, vice-présidente;
- Marie-José PLAGNARD, trésorière;
- Jean-Claude BRAHIC, trésorier adjoint;
- Lucien FOUAL, secrétaire;
- André CONTRERAS, secrétaire adjoint;
- Nadia BOITEL, Hervé BONAVIDA, Marianne BOUSSALMI, Karine LARELLE, Alain MAILLARD, Clément MAZELI, Michel MICHEL, Guy PAGIER, Jean-Louis ROBERT, Jennifer SALAVER membres actifs.

Fête de la Musique



ASSOCIATIONS & FESTIVITES



Fête Médiévale du 5 juillet Grand succès pour la VI^{ème} édition !

Merci à tous ceux qui sont venus festoyer avec nous.
Rendez-vous l'année prochaine.

L'Association les Restanques du Château



Liste des associations

A.D.M.R. - 04.90.50.75.20

Agir pour Orgon - 06.95.55.08.29

Alp'ages Coordination - 04.90.92.60.05

Amicale des chasseurs de sangliers d'Orgon -
04.90.73.06.12

Amicale pour le don de sang bénévole d'Orgon -
04.90.73.05.15

Amis du Site d'Orgon - 04.90.73.36.61

A.O.C.A. - 04.42.05.72.91

Association Foyer Rural - 04.90.73.00.84

Association Léz'arts des Falaises - 04.90.73.09.54

Association sportive du collège Mont-Sauvy -
04.90.73.39.70

Association sportive de l'école élémentaire -
04.90.73.00.63

Association V.E.R.A. - 06.79.30.29.80

Atelier du Moulin - 06 65 64 42 70

Athlétic Club - 04.32.61.09.32

Ball-trap du Rocher - 06.09.97.87.37

Centre de Loisirs Main dans la Main. -
04.90.73.35.76

Centre de Loisirs Lou Pitchoun - 04.90.73.07.90

Club du 3ème Âge - 04.90.73.01.96

Club Taurin La Bouvine - 04.42.55.61.51

Comité des Fêtes - 04.90.73.09.54

Dire Lire Ecrire - 06.43.85.19.89

Entente halieutique - 04.90.57.20.49

Familles Rurales - 04.90.59.07.46

F.C.P.E. Collège Mont-Sauvy - 04.90.73.39.70

F.C.P.E. Ecole primaire - 04.90.73.09.54

Football Association Val Durance (FAVD) -
04.90.73.08.30

La Boule de Beauregard - 06.81.61.15.48

La Contrée d'Orgon - 04.90.73.09.54

Le Prestige de l'Eglise - 04.90.73.00.70

Les Amis de Beauregard - 04.90.73.34.81

Les Restanques du Château - 04.90.73.09.54

O.C.C.E. Ecole élémentaire - 04.90.73.00.63

O.C.C.E. Ecole maternelle - 04.90.73.05.48

Orgon loisirs - 06.18.71.48.34

T.M.S. - 04.90.55.17.09

Tennis Club - 06.25.02.45.70

Société de Chasse - 04.90.73.07.12

Solidarité paysanne - 04.90.73.17.61

**La liste et les horaires des activités associatives seront disponibles à la
rentrée scolaire 2014.**

Se renseigner auprès de l'Office Municipal de Tourisme.

PROGRAMME FÊTE VOTIVE 2014

Jeudi 14 août

- 9h30 - Concours de boules enfants jusqu'à 14 ans place du Four à Chaux.
- 12h00 - Repas Aioli par le traiteur Eyrier animé par la peña Les Astres aux Notes. Prix : 15€00.
- 15h00 - Jeux pour les enfants place du Four à Chaux.
- 16h00 - Concours de boules place du Four à Chaux. Équipes choisies - 2 joueurs - 3 boules - 120€ + mises.
- 20h45 - Retraite aux flambeaux animée par la peña Les Astres aux Notes. Départ place du Four à Chaux.
- 21h30 - Inter villages avec la Manade Coulet aux Arènes.

Vendredi 15 août

- 9h00 - Déjeuner au pré animé par la peña Les Escoutailles à la Manade Coulet.
- 10h30 - Messe de l'Assomption en l'Église Paroissiale.
- 16h00 - Challenge Pierre Auphant place du Four à Chaux. Équipes choisies - 2 joueurs - 3 boules - 120€ + mises.
- 20h00 - Repas Bourride par le traiteur Bonnet place du Four à Chaux. Prix : 21€00.
- 22h00 - Soirée dansante avec l'Orchestre NewZik place du Four à Chaux.

Samedi 16 août

- 8h30 - Messe à la Chapelle Saint Roch. Bénédiction des pains.
- 10h00 - Concours de boules tête à tête place du Four à Chaux. 120€ + mises.
- 16h00 - Challenge Marcel Robert place du Four à Chaux. Équipes choisies - 2 joueurs - 3 boules - 120€ + mises.
- 17h00 - Course de taureaux emboulés aux Arènes. Ecole taurine de Saint-Rémy de Provence. Manades : Coulet et Lautier.
- 19h00 - Soirée Moules Frites place du Four à Chaux. Prix : 8€00.
- 22h00 - Soirée Maxi Mousse avec le DJ l'Arc en Ciel place du Four à Chaux.

Dimanche 17 août

- 9h30 - Concours de coinche le long du Canal face au Bar de l'Avenir.
- 10h00 - Concours de boules pour les Anciens place du Four à Chaux. Mêlée - 2 joueurs - 3 boules - 120€ + mises.
- 10h00 - Concours de ball-trap au stand du Ball-trap du Rocher.
- 12h00 - Saucisse party animée par la peña Les Aux Temps Tics le long du Canal.
- 16h00 - Concours de boules place du Four à Chaux. Équipes choisies - 2 joueurs - 3 boules - 120€ + mises.
- 16h00 - Concours de pêche au Canal Gamet.
- 21h30 - Grand Feu d'artifice par Imagine au stade.
- 22h00 - Repas Soupe au Pistou par le traiteur Dupas place du Four à Chaux. Prix : 18€00.
- 22h00 - Soirée dansante avec l'Orchestre Alméras place du Four à Chaux.

Renseignements et inscriptions à l'Office Municipal de Tourisme - 04 90 73 09 54



AGENDA SECOND SEMESTRE 2014



Dimanche 3 août : 14h30 - Concours de boules, équipes choisies, 3 joueurs, 2 boules, place du Four à Chaux organisé par la Boule de Beauregard.

Vendredi 8 août : 17h00 - Course de taureaux comptant pour le Trophée de l'Avenir aux Arènes organisée par le Club Taurin. Championnat de France Espoirs. Trophée San Juan. Razeteurs invités : Sabatier, Gaillardet, Lafare, Pradier, Sabot et Marquis. Manades : Coulet, Lautier et Guillaume.

Dimanche 10 août : De 8h30 à 17h30 - Marathon de la nouvelle sur le thème de la N7 organisé par l'association Léz'Arts des Falaises à la Médiathèque. 1000 euros de prix.

A partir de 19h00 - Remise des prix à la Médiathèque.

Du jeudi 14 au dimanche 17 août : Fête votive organisée par le Comité des Fêtes. Soirée mousse, bal, course de taureaux, Inter villages, concours de boules, jeux pour les enfants, concours de pêche, ball-trap, concours de coinche, retraite aux flambeaux, aïoli, bourride, soupe au pistou.

Du vendredi 22 au dimanche 24 août : Festival ZinZan organisé par l'association Tapenade, avec : concerts, stages de musique, stages de danse, ateliers pour les enfants et exposition des Luthiers.

Dimanche 24 août : 11h30 - Cérémonie commémorative devant le Monument aux Morts.



Mercredi 3 septembre : 10h30 - Heure du conte à la Médiathèque.

Samedi 6 septembre : 14h30 - Concours de boules, équipes choisies, 2 joueurs, 3 boules, place du Four à Chaux organisé par la Boule de Beauregard.

Vendredi 12 septembre : 17h30 - Course de taureaux emboulés aux Arènes organisée par le Club Taurin. École taurine de Châteaurenard. Manades : Agu et Lautier.

Samedi 13 septembre : Concours de Ball-Trap, licenciés et extérieurs, au stand du Ball-trap du Rocher organisé par le Ball-Trap du Rocher.

Dimanche 14 septembre : 14h30 - Concours de boules, équipes choisies, 3 joueurs, 2 boules, place du Four à Chaux organisé par la Boule de Beauregard.

Jeudi 18 septembre : 18h30 - Café à thème au Café du Musée organisé par l'association Léz'Arts des Falaises.

Samedi 20 et dimanche 21 septembre : Journée du Patrimoine organisée par l'Office Municipal de Tourisme et la Médiathèque.

Dimanche 21 septembre : Vide-greniers dans les rues du village organisé par le Comité des Fêtes.

Samedi 27 septembre : 14h30 - Concours de boules, mêlée, 3 joueurs, 2 boules, place du Four à Chaux organisé par la Boule de Beauregard.

Du samedi 27 septembre au dimanche 5 octobre : Exposition artisanale au Foyer Rural organisée par l'association le Foyer Rural.



Mercredi 1er octobre : 10h30 - Heure du conte à la Médiathèque.

Vendredi 3 octobre : 20h30 - Spectacle Dans les tranchées de Manuel Pratt à la Médiathèque.

Samedi 11 octobre : 14h30 - Concours de boules, équipes choisies, 2 joueurs, 3 boules, place du Four à Chaux organisé par la Boule de Beauregard.

AGENDA SECOND SEMESTRE 2014

Dimanche 12 octobre : Fête du Parc organisée par le PNRA.

Jeudi 23 octobre : 18h30 - Café à thème au Café du Musée organisé par l'association Léz'Arts des Falaises.

Samedi 25 octobre : 9h00 - Lâcher pour les Anciens organisé par la Société de Chasse.

Samedi 25 octobre : 9h00 - Concours de boules à la longue, équipes choisies, 3 joueurs, 2 boules, place du Four à Chaux organisé par la Boule de Beauregard.

Dimanche 26 octobre : Toute la journée - Vide greniers dans les rues du village et Foire à la Puériculture au Foyer Rural organisés par la Boule de Beauregard.



Mercredi 5 novembre : 10h30 - Heure du conte à la Médiathèque.

Mardi 11 novembre : 11h30 - Cérémonie commémorative devant le Monument aux Morts.

Dimanche 23 novembre : Toute la journée - Marché de Noël organisé par le Comité des Fêtes et l'Office Municipal de Tourisme.

Mardi 25 novembre : De 15h30 à 19h30 - Collecte de sang au Foyer Rural organisée par le Don de Sang Bénévole d'Orgon.

Jeudi 27 novembre : 18h30 - Café à thème au Café du Musée organisé par l'association Léz'Arts des Falaises.

Jeudi 27 novembre : 20h30 - Projection de « SAMPARI » de Damien Faure et Jérôme Bonnard, en présence du réalisateur Damien Faure à la Médiathèque.

Samedi 29 novembre : 15h00 - Spectacle La nounourserie par le Théâtre à Malice, pour les enfants à partir de 5 ans à la Médiathèque.

Dimanche 30 novembre : 16h00 - Loto du 3ème Âge au Foyer Rural.



Mercredi 3 décembre : 10h30 - Heure du conte à la Médiathèque.

Jeudi 4 décembre : 10h30 - Spectacle Le cabaret bébé sous la neige par la Compagnie Les têtes de bois, pour les enfants à partir de 18 mois à la Médiathèque.

Jeudi 4 décembre : 12h00 - Repas de fin d'année des adhérents du club du 3ème Âge au Foyer Rural.

Vendredi 5 et samedi 6 décembre : Téléthon organisé par l'Office Municipal de Tourisme, la Mairie d'Orgon et les associations du village.

Vendredi 5 décembre : Vente de crêpes et concours de belote.

Samedi 6 décembre : Petit déjeuner et loto

Dimanche 14 décembre : 17h00 - Loto du Club Taurin au Foyer Rural.

Jeudi 18 décembre : 14h00 - Spectacle « Cherchez la petite bête » par la Compagnie Univers Scène Théâtrale, pour les enfants de l'école élémentaire à la Médiathèque.

Jeudi 18 décembre : 18h30 - Café à thème au Café du Musée organisé par l'association Léz'Arts des Falaises.

Dimanche 21 décembre : 17h00 - Loto de La boule de Beauregard au Foyer Rural.

Mercredi 24 décembre : 23h15 - Veillée de Noël suivie de la Messe de Minuit avec la chorale du Prestige de l'Église en l'Église de l'Assomption

Groupe Bien vivre à Orgon

Pour la première fois dans l'histoire de notre village, plusieurs listes sont représentées au sein du conseil municipal. En effet lors des dernières élections municipales, notre liste a obtenu 4 sièges sur 23. Nos représentants sont Maryse LANDINI, Serge PORTAL, Angélique YTIER CLARETON et Jean Louis DEVOUX. Le groupe non majoritaire est également représenté par Eric MALLET dont la liste a obtenu un siège. Nous profitons de la tribune qui nous est donnée dans ce bulletin pour remercier les électeurs qui nous ont apporté leur soutien.

Nous souhaitons pleinement exercer notre rôle de conseillers municipaux. Nous avons un représentant dans chaque commission municipale et nous y travaillons au même titre que les membres de la majorité. Notre objectif est de veiller à ce que l'intérêt général du village soit au centre des décisions du conseil municipal, sans démagogie ni passe-droit. Nous soutiendrons les actions de la majorité lorsqu'elles seront conformes à nos valeurs et nous n'hésiterons pas à nous opposer à toute dérive. Nous serons vigilants à l'utilisation de l'argent public.

Notre rôle est également d'être à votre écoute et de vous donner toutes les informations auxquelles vous avez droit. Pour cela vous pouvez nous joindre par courrier, téléphone ou mail (nos coordonnées sont disponibles auprès du standard de la Mairie). Nous vous tiendrons informés par l'intermédiaire de cette tribune ou par tout autre moyen que nous souhaitons mettre en œuvre.

Nous vous souhaitons un bel été et de bonnes vacances.

*Pour le groupe Bien Vivre à Orgon.
Serge PORTAL
serge.portal@orange.fr*

RUBRIQUE DERNIÈRE MINUTE

Félicitations
à Madame BELTRAMO,
championne de France 2014
de ball-trap



Cérémonie commémorative
du 14 juillet



Un nouveau site internet qui regroupera les deux anciens sites de la Commune et de l'Office Municipal de Tourisme est en cours d'élaboration. Son adresse vous sera communiquée ultérieurement sur le panneau lumineux et le dépliant du mois de septembre.

Ils
sont
nés
en
2014

COTTEREAU Louis Philippe Francisco né le 15 janvier 2014

DAYAT Nathan, Alban, Jean né le 24 janvier 2014

QUINSAC Loélie, Catherine, Josiane, Anna née le 25 janvier 2014

COULET DO LAGO Clara née le 9 février 2014

TITONE Léana, Fifamé, Antide, Claudine née le 24 février 2014

EL YAAGOUBI Yassine né le 25 février 2014

BANDUR Coline, Morgane née le 2 mars 2014

LEGROS Anna, Sarah, Constance née le 4 mars 2014

GARCIA Samuel, Miguel né le 17 mars 2014

DI LORETO SCHORTZ Maëlia, Tiphaine née le 30 mars 2014

DAOUDI Aimane né le 7 avril 2014

LOPEZ Kendji, Vincent, Patrick né le 29 avril 2014

AJROUD Mohamed, Ibrahim né le 5 mai 2014

LANDINI Lina, Eloïse née le 7 mai 2014

MARTINEZ Manon, Sylvie, Sabrina née le 9 mai 2014

CALOGINE Noélie, Marie née le 11 mai 2014

BOUWELS Malone, Louka, Erick né le 14 mai 2014

HEMART Lou, Claudie, Catherine née le 22 mai 2014

PLANQUAIS Paul, Emile, Luc né le 4 juin 2014

KHEBBAZI Amine né le 4 juillet

CHEVALIER Pauline, Jeanne née le 13 juillet



Ils se sont mariés en 2014...

BARD Amandine, Jeanne et DEVOUX Olivier, Christophe, René le 2 février 2014

FLEURY Céline, Marie, Jeanne et LEGOURD Vincent, Claude le 3 mai 2014

MESSAOUDI Sophie, Hélène et ANDRE Stéphane, Raymond, René le 9 mai 2014

LAILLER Alexandra, Josiane, Céline et DAUBY Antoine-Dominique, Armand, Lucien le 30 mai 2014

DEVOUX Virginie, Maryse, Estelle et DESSON Antoine, Charles le 31 mai 2014

WIDEHEM Stéphanie, Alice, Suzanne et GRARE Jérôme, Julien, Jackiele le 14 juin 2014

BRETON Anaïs, Yolande, Andrée et CARGNINO Laurine le 12 juillet 2014



ÉTAT CIVIL

Ils nous ont quittés en 2014...

VITALE Joseph le 19 janvier 2014

LAFOSSÉ Carmen née HARO le 1 février 2014

CHEVEAU Lionel, Eugène le 20 février 2014

CARINI Vincent, Aubin, Henry le 8 mars 2014

ALEMAN Liliane, Gisèle née DECHARTRES le 14 mars 2014

ZAGHMOURI Amar le 17 mars 2014

MERSAOUI Jeanine, Josette née LANDAZ le 13 avril 2014

BOULLE Jean-Claude, Denis, Léon le 2 mai 2014

FABRE Viviane, Eugénie, Andrée née BENOIT le 25 avril 2014

RODRIGUEZ Ricardo le 20 mai 2014

JAFFAL Abdelkader le 29 mai 2014

PANÉ Antoinette, Julienne née CASTRONOVO le 26 juin 2014

GRALL Roger Raoul le 12 juillet 2014



Hommage à Viviane FABRE

Je me souviens quand tu es arrivée à l'école d'Orgon fin des années 1950.

Nous t'avons tout de suite adoptée car tu t'es rapidement imposée comme la meilleure d'entre nous: tu étais la première de la classe.

Ensuite nos routes se sont séparées, mais c'est avec plaisir qu'en 2008 je t'ai retrouvée à la Mairie, toi en tant que responsable du personnel et moi en tant que nouvelle élue.

J'ai pu apprécier ta rigueur, tes compétences, en un mot ton professionnalisme et ton dévouement au service public.

Et puis la retraite est venue et nous avons pu partager des moments de joie et de bonne humeur au cours des voyages organisés par le CCAS auxquels tu as participé.

Tu es partie trop vite. Nous avons admiré ton courage au cours de ta maladie, tu as lutté mais en vain.

Je pense à ton mari Bernard, ton fils, ta belle fille et tes deux petits enfants dont tu étais si fière et pour lesquels tu aurais voulu vivre plus longtemps.

Sylvette

PERMANENCES

Permanences du Maire, des Adjointes et des Conseillers Municipaux

Mr Robert, Maire : Tous les jours sauf le mercredi après-midi, en Mairie, bureau du Maire.

Mr Martarello, délégué aux travaux et espaces verts : Tous les jours sur rendez-vous, en Mairie, bureau des Adjointes ou sur les chantiers.

Mme Zavagli, déléguée à la culture, la communication, l'environnement, patrimoine et tourisme : Mardi et jeudi sur rendez-vous, en Mairie, salle du Conseil Municipal.

Mme Bagur, déléguée aux affaires sociales : Mardi de 9h00 à 11h30 sur rendez-vous, en Mairie, bureau du C.C.A.S.. Lundi, mercredi, jeudi et vendredi sur rendez-vous, en Mairie, bureau des Adjointes.

Mme Boussalmi, déléguée à la petite enfance, à l'éducation et à la jeunesse : Tous les jours sur rendez-vous, en Mairie, bureau des Adjointes.

Mr Foual, délégué à la sécurité et aux sports : Lundi et vendredi de 9h00 à 12h00 en Mairie, bureau des Adjointes. Mardi, mercredi et jeudi sur rendez-vous, en Mairie, bureau des Adjointes.

Conseillers Municipaux : Sur rendez-vous en Mairie.

Permanences à Orgon

A.D.M.R. : Mme Bertrand. Permanences le lundi, mardi et vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h15 au Foyer Rural, salle Ventoux. 04.90.50.75.20.

Architecte conseil : Mr Cassulo. Permanences le 1er mercredi du mois de 9h00 à 12h00 en Mairie. 04.90.82.17.10.

Assistante sociale C.A.F. : Mr Seck. Permanences sur rendez-vous en Mairie, bureau des permanences. 04.88.65.82.57.

Assistante sociale Conseil Général : Mme Receveur. Permanences le 1^{er} et 3^{ème} jeudi du mois sur rendez-vous le matin en Mairie, bureau des permanences. Secrétariat : 04.13.31.03.50.

Assistante sociale M.S.A. : Mme Sinakx. Permanences téléphoniques et prise de rendez-vous le mardi de 9h00 à 11h00 à Salon-de-Provence. Permanences le 2^{ème} jeudi du mois de 9h00 à 10h30 sur rendez-vous en Mairie, bureau des permanences. 04.90.17.04.72.

Avocat - Ordre des avocats de Tarascon : Permanences le 2^{ème} lundi du mois sur rendez-vous de 9h00 à 12h00 en Mairie. 04.90.73.00.01.

Conciliateur de justice : Mr Cleret. Permanences le 1er mercredi du mois de 9h00 à 12h00 sur rendez-vous en Mairie, bureau des permanences. 04.90.91.43.14.

Consultations pour les nourrissons P.M.I. : Permanences le 2^{ème} et le 4^{ème} lundi du mois sur rendez-vous de 9h00 à 12h00 en Mairie, bureau des permanences. 04.13.31.03.50.

Mission locale : Mme Sabuco. Permanences le 1^{er} et le 3^{ème} jeudi du mois de 14h00 à 16h15 en Mairie, bureau des permanences. 04.90.73.05.22.

PACT 13 : Mr Kervian. Permanences le 1^{er} mardi du mois de 9h30 à 12h00 et le 3^{ème} mardi du mois de 13h30 à 16h00 en Mairie. 04.91.11.06.00.

Relais Assistantes Maternelles : Mme Laloum. Permanences le 1^{er} lundi du mois de 9h00 à 11h30 au premier étage des locaux de Familles Rurales situés dans le bâtiment de la crèche le Relais des Bambins. 06.30.54.23.79.

Autres permanences

C.A.R.S.A.T. du Sud Est : Permanences sur rendez-vous. 39.60.

Contrôleur M.S.A. : Mme Fino. Permanences le mardi, le mercredi et le jeudi de 9h00 à 12h00 Avenue Robert Marignan à Châteaurenard. 04.90.94.84.32.

Conseiller juridique : Maison de la Justice et du Droit. Permanences le lundi de 14h00 à 17h00 à Salon-de-Provence. 04.90.45.32.80.

Médiateur : Permanences le lundi et le mardi de 9h00 à 12h00 à la Mairie d'Aix-en-Provence. 04.42.91.93.95. Permanences le jeudi toute la journée à la Mairie de Salon-de-Provence. 04.90.45.32.80.

NUMÉROS UTILES

Services municipaux

CCAS :

Adresse : Mairie Place de la liberté 13660 Orgon.

Téléphone : 04.90.73.00.01.

Horaires : Du lundi au vendredi permanences de 9h00 à 11h45 sur rendez-vous.

Mairie :

Adresse : Place de la Liberté 13660 Orgon.

Téléphone : 04.90.73.00.01.

Horaires : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h15.

Email : mairie@mairie-orgon.fr

Médiathèque Edmond Rostand :

Adresse : 1 Rue de la Libération 13660 Orgon.

Téléphone: 04.90.73.30.51.

Horaires : Mardi de 10h00 à 12h00 et de 16h00 à 18h30, mercredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h30, vendredi de 10h00 à 12h00 et de 16h00 à 18h30, samedi de 10h00 à 12h30. Les activités culturelles auront lieu le samedi après-midi.

Email : mediatheque.orgon@wanadoo.fr

Office Municipal de Tourisme** :

Adresse : Place de la Liberté 13660 Orgon.

Téléphone : 04.90.73.09.54.

Horaires de septembre à juin : Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00, mercredi de 8h30 à 12h30 et samedi de 9h00 à 12h00.

Horaires en juillet et août : Du lundi au samedi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

Email : office-tourisme@orgon.fr

Police Municipale :

Adresse : 1 Rue Jean Aubert 13660 Orgon.

Téléphone : 04.90.73.36.11. En dehors des heures d'ouverture, contacter la Brigade Territoriale de Gendarmerie au 04 .90.73.00.06.

Horaires : Du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

N°14 Juillet 2014 :

Tirage: 1750 exemplaires.

Directeur de la publication : Guy ROBERT.

Responsable de la rédaction : Claudette ZAVAGLI.

Comité de rédaction: Guy ROBERT, Claudette ZAVAGLI, Sylvette BAGUR, Sandra BELHEINE, Nadia BOITEL, Angélique CLARETON, Karine LARELLE, Alain MAILLARD, Sylvie MAZELI, Karine MAZZETTA, Roger REYNAUD, Anne-Marie ROBERT

Photos, saisie et maquette : service communication, Claudette ZAVAGLI et Karine MAZZETTA.

Impression : imprimerie GAYET - 04.90.57.23.20.

Distribution : les membres du Conseil Municipal.

« ORGON » est le bulletin d'informations de la ville d'Orgon.

Mairie d'Orgon Place de la Liberté 13660 Orgon - 04.90.73.00.01

Santé

Infirmières :

Cabinet - 06.79.43.76.59

Mme Bado - 06.88.70.25.19

Mme Canal - 06.19.43.63.51

Mme Mas - 06.99.69.23.00

Mme Vinkel - 06.88.33.75.75

Chirurgien-dentiste :

Dr Abensour - 04.90.73.00.40

Kinésithérapeutes :

Mme Bouteiller - 04.90.56.19.28

Mr Ferrero - 04.90.73.01.65

Médecins généralistes :

Dr Paque Thomas - 04.90.73.08.80

Dr Rolland - 04.42.56.58.42

Orthophonistes :

Mme Bailly Sondarjee - 06.84.55.08.65

Mme Frey - 04.90.44.00.96 / 06.14.19.19.71

Pharmacie :

Pharmacie de la Durance - 04.90.73.00.22

Services

Collège Mont-Sauvy - 04.90.73.39.70

Crèche Le Relais des Bambins - 04.90.58.93.50

Déchetterie de Mollégès - 04.90.90.12.39

École élémentaire - 04.90.73.00.63

École maternelle - 04.90.73.05.48

Foyer Rural, association du 3^{ème} Âge - 04.90.73.01.96

Gendarmerie - 04.90.73.00.06

Pompiers - Numéro d'urgence - 18

Poste (Service courrier) - 36.31

Presbytère - 04 90 73.01.28

Réserve Communale de Sécurité Civile - 04.90.73.07.80

Transports scolaires - 04.90.73.31.45

Trésor public de Saint-Andiol - 04.90.95.04.62

Application smartphone SNCF - SNCF direct

Application smartphone TER - SNCF TER mobile





Gérard VIDAL
AGENT IMMOBILIER

ERA PORTE DES ALPILLES (S)
42, avenue de la Victoire - 13660 ORGON
Tél. 04 90 44 18 34 - Fax 04 90 42 29 56
orgon@erafrance.com

0670526500



CULTURE BIOLOGIQUE

DOMAINE DU VAL DE L'OULE
VIN DE PAYS DES ALPILLES

Route d'Eygalières
13660 Orgon - Tél. 33 (0)4 90 95 19 06
costebonne@wanadoo.fr - www.vignoblesbenoit.fr

JHF *traiteur*
Domaine du Moulin d'Orgon
Traiteur & Location de salle

Organisation de toutes réceptions dans un cadre exceptionnel

160, chemin de la Fanfarline, 13660 Orgon
Tél : 04.90.73.00.03
www.moulinorgon.com

Grégory Emanuel
COIFFEUR
Avec et sans RDV

Chemin des aires
13660 Orgon
04 90 42 12 60

PATRICK MÉCANIQUE SERVICES



MOTO
AUTO
QUAD
JET SKI

ENTRETIEN
RÉPARATION
TOUTES MARQUES

16 lot. Les Allées de St Gauthier
13660 ORGON

Tél. 06 78 34 46 10

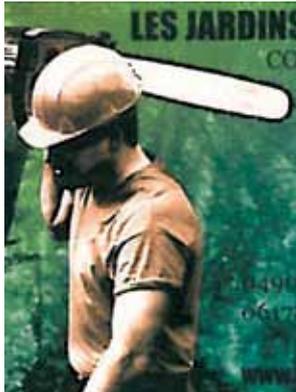
ENTREPRISE MAÇONNERIE Gle
Robert & Fils

**Construction
Rénovation**
Spécialistes Pierres



58 Av. de la Victoire • 13660 Orgon
06 08 65 01 99 • 04 90 50 18 45 • robertchrisetfils@live.fr

LES JARDINS DE PROVENCE
COULET FREDERIC



ÉLAGAGE/ABATTAGE/TRAVAUX
FORESTIER/DEBROUSSAILLAGE/
ENTRETIEN PARC ET JARDIN

04 90 73 36 09
06 78 11 69 8

www.stejaug-provence.com

ENTREPRISE DE MAÇONNERIE GÉNÉRALE

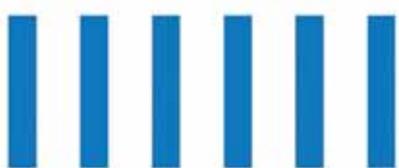
**S.A.R.L.
MOSTEFA**

Toute Rénovation



7, av. Lieutenant Colonel Reynaud
13660 ORGON

Tél. 04 90 73 07 54
Fax 04 90 73 31 84




Omya, producteur international de charges minérales à base de carbonate de calcium pour l'industrie, est leader sur ce marché. Les principaux marchés d'Omya sont l'industrie du papier, des matières plastiques, de la peinture, vernis et adhésifs ainsi que l'industrie du bâtiment, l'environnement, la pharmacie, l'agriculture et nutrition animale.

Omya SAS
Route d'Eygalières - BP n°10
13660 ORGON
www.omya.fr



ORGANISATION TRANSPORTS Filidei



Réactivité - Expérience - Confiance

Transport national et International
Groupage - Dégroupage
Entreposage avec gestion de stock

CHRISTOPHE FILIDEI - 06 07 43 98 30

ORGANISATION TRANSPORTS
16 chemin du moulin à vent - 13660 ORGON
04 90 45 01 24 - Fax : 04 42 35 00 28
organisation.transports@orange.fr

RESTAURANT HÔTEL

LE RELAIS DES FUMADES
Relais Routier
Banquets
Repas de groupes
Grillades et pizzas au feu de bois
Michoué sur commande
Ouvert 7J/7

Route Nationale 7
13660 ORGON
Tél. 04 90 73 00 81
Fax 04 90 73 30 69

Le **Bar à Ongles** Homme/Femme

ONGLERIE - UV
BEAUTÉ DES MAINS ET DES PIEDS



Chemin des Aires
13660 ORGON
06 68 85 60 18

diessandro
Jaimin Johanna LBAO

Restaurant
Le Côté Jardin



Tél.: 04 90 73 31 07
4, place Albert Gérard
13660 Orgon
www.le-cote-jardin.com

William Crépier
Traiteur à Domicile

Nous réalisons chez vous, Galettes et Crêpes Bretonnes de Tradition. Nous proposons des menus complets, des recettes originales.

Formules repas à partir de 13€ / personne. De 15 à 200 convives.

Contacts : 06 89 21 96 39
04 42 55 39 67
Mail : w.barronnier@free.fr
Rejoignez-nous sur Facebook : Crêp à dom

Restaurant Les Arcades
Chemin de Pied Gautier
13660 Orgon
04 90 73 34 40



La Grande Salle

Miletto MARBRERIE

Plans de cuisine et de salle de bain
Réalisation d'éviers en pierre sur mesure
Monuments funéraires



Tel 04 66 20 33 83
Fax 04 66 20 44 70
Lieu de bureau: 302 route de la Forêt 30000 Boulogne
email: contact@miletto-marbre.com

MEUBLES **Oregon**

Ambiance meubles OREGON
FABRIQUE DE SALONS
ROUTE NATIONALE 7
13660 ORGON
TEL: 04 90 59 21 35
Fax: 04 90 57 21 16
oregon0031@orange.fr
www.meubles-oregon.com
FR91334794815

POULETS 2000
OUVERT VENDREDI, SAMEDI, DIMANCHE
LIVRAISON A PARTIR DE 20€
SUR UN RAYON DE 10 KM
COMMANDE AVANT 11H



RTE DE PLAN D'ORGON
13660 ORGON
PARKING DE LA BOULANGERIE
0626331599
Cyril

La Tentation Gourmande
Boulangerie Pâtisserie
Patrice Martarello

Quartier de la Gare - 13940 Mollégès - Tel 04 90 92 65 88
Ouvert tous les jours de 6 h à 13 h / 16 h à 19 h
Fermé le mardi et dimanche après-midi

